



PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019-2022



édito



C'est avec une réelle émotion que, nous, élus du Médoc, vous présentons le rapport d'activités des premières années du Parc naturel régional Médoc.

Depuis sa création en mai 2019, il s'agit de faire un bilan de ces années de lancement et de structuration du Parc. Après tant d'énergie pour obtenir ce label convoité, nous pouvons apprécier la réalisation concrète des objectifs que nous nous sommes fixés collectivement dans la Charte de Parc. Malgré deux années dominées par la crise sanitaire en 2020 et 2021, nous pouvons être fiers de l'outil que nous avons mis en place et des nombreuses actions qu'il permet de mener au plus proche des collectivités, des acteurs socio-économiques et des habitants.

Outre l'efficacité des actions, c'est aussi la conscience de l'appartenance à un territoire exceptionnel et la fierté de le dire qu'il s'agit d'éveiller. La participation des habitants et visiteurs aux actions proposées par le Parc en marque l'inflexion, le succès de la seconde édition de l'Assemblade en témoigne.

La gouvernance du Parc fonctionne grâce aux délégués du Parc et aux 8 vice-présidents mobilisés pour la réalisation des objectifs de la Charte. Je salue leur engagement à mes côtés et auprès de l'équipe. L'ingénierie constituée au sein du Syndicat Mixte de Parc démontre chaque jour sa disponibilité et propose ses compétences au service des collectivités membres du Parc.

Je tiens également à souligner l'engagement des membres qui ont fondé le Conseil de développement qui nous renvoie un éclairage sur les réalités socio-économiques du territoire. Leur motivation est contagieuse. Merci aussi aux scientifiques qui se sont engagés au sein du Conseil Scientifique et de Prospective et qui mettent à profit leurs connaissances au service des projets.

Je terminerai sur la perspective des prochaines années du Parc. Elles seront fidèles à ce démarrage. Les missions maintenant toutes établies renforceront leurs interventions auprès du territoire. Cette dynamique aura un symbole et un lieu de rassemblement : la Maison du Parc à Saint-Laurent-Médoc. J'espère pouvoir vous y accueillir prochainement !

Bonne lecture...

Henri Sabarot



Sommaire

4	Le Parc naturel régional Médoc	
6	La Gouvernance du Parc	
8	Évolution budgétaire	
9	Ressources humaines	
12	Communication Évaluation	
14	La Maison du Parc	
	Paysage et urbanisme	16
	Patrimoine naturel	24
	Éducation à l'environnement	32
	Développement territorial	42
	Tourisme durable	50
	Agriculture et alimentation	58
	Santé et social	66
	Transition énergétique et mobilité	74





234 000
hectares

135 000
hectares de forêts

116 406
habitants

20 000
hectares de marais
estuariens

17 000
hectares de vignobles

97
km de littoral atlantique

79
km de littoral estuarien

8
sites Natura 2000

4
grandes entités paysagères

51
communes

4
communautés de communes

5
villes portes

1
métropole



■ Communes du Parc naturel régional Médoc

■ Communautés de communes

● Villes et métropole portes

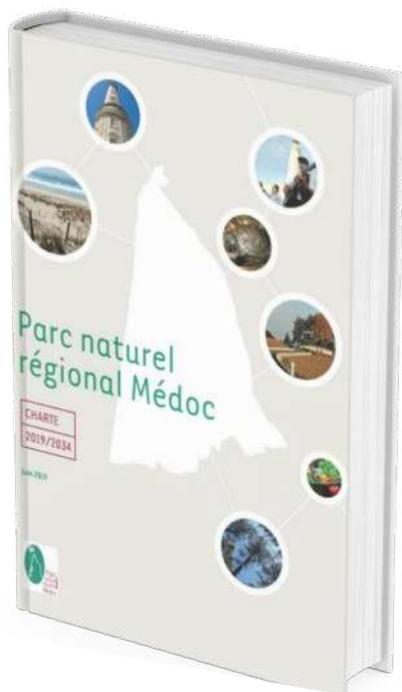


Le Parc

naturel régional Médoc

Le Médoc, un territoire exceptionnel devenu Parc naturel régional

Le Médoc a fait son entrée en 2019 dans la grande famille des Parcs naturels régionaux de France. Le territoire est ainsi reconnu nationalement pour son patrimoine naturel et culturel remarquable.



Une charte qui unifie le Médoc autour d'un projet de développement durable

A travers le Parc, ce sont 51 communes classées et 4 Communautés de communes, qui se sont engagées dans un vaste projet territorial visant à préserver et valoriser les richesses patrimoniales du Médoc. À leurs côtés, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'État appuient les actions du Parc au bénéfice du territoire. La Métropole Bordelaise et ses villes portes sont associées au Parc et développent des partenariats avec celui-ci.

La Charte du Parc a été pensée et écrite par l'ensemble des forces vives du territoire. Elle dresse les orientations stratégiques et les actions à conduire pour 15 ans.

> [Découvrir la Charte du Parc sur pnr-medoc.fr](http://pnr-medoc.fr)

La charte s'articule autour de 3 VOCATIONS :

- > Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles
- > Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor
- > Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole

Les 58 Parcs naturels régionaux de France ont pour mission de :

- > protéger les paysages, le patrimoine naturel et culturel
- > contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- > assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- > réaliser des actions expérimentales et innovantes



La Gouvernance du Parc

Le Parc est piloté par les élus du territoire au sein d'un syndicat mixte qui associe 51 communes, 4 communautés de communes, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, la métropole bordelaise et ses villes portes.

LE COMITÉ SYNDICAL

65 délégués et 63 suppléants se sont réunis 3 à 4x par an. Ils votent le budget, les plans d'actions et prennent les décisions :

ARCINS	Jean-Baptiste BARBIER Jean-François BERNARD	LACANAU	Laurent PEYRONDET Jérémy BOISSON
ARSAC	Frédéric AURIER J-Christophe ARROUY-HELSON	LAMARQUE	Cédric RONDEL Mariana LEITAO
AVENSAN	Patrick BAUDIN Patricia Arnaud	LE PIAN- MÉDOC	Gérard LARRUE Séverine POMIES
BÉGADAN	Eric TAMISIER Marie BAQUIERE	LE PORGE	Sophie BRANA Didiere DEYRES
BLAIGNAN- PRIGNAC	Alexandre PIERRARD Chantal GUEGUEN	LE TEMPLE	Jean-Jacques MAURIN Michel ROBERT
BRACH	Didier PHOENIX Denis CHAUSSONNET	LE VERDON- SUR-MER	Adèle COSTE Loïc MAFFRE
CARCANS	Patrick MEIFFREN Patrice MARCHAND	LESPARRE- MÉDOC	Bernard GUIRAUD Thierry CHAPPELLAN
CASTELNAU -DE-MÉDOC	Eric ARRIGONI Catherine KNIPPER	LISTRAC- MÉDOC	Aurélie TEIXERA Pascal MOREL
CISSAC- MÉDOC	Jean-François LATHUILE Pascal MATA	LUDON- MÉDOC	Philippe DUCAMP Martine VALLIER
CIVRAC- EN-MÉDOC	Béatrice SAVIN Patricia BERTIN	MACAU	Chrystel COLMONT-DIGNEAU Dominique QUETEL
COUQUÈQUES	Guy DURAND SAINT-OMER Gilles BOULERIS	MARGAUX- CANTENAC	Isabelle HUGON
CUSSAC- FORT-MÉDOC	Dominique FÉDIEU Alain GUICHOUX	MOULIS	Christian LAGARDE Windy BATAILLEY
GAILLAN- MÉDOC	Gilles CUYPERS Danielle HIRIART	NAUJAC- SUR-MER	Yves BARREAU Virginie CAUSSEQUE
GRAYAN-ET -L'HÔPITAL	Florence LEGRAND Frédéric QUILLET	ORDONNAC	Myriam MUNDO-EGEA Stéphane KORCHEF
HOURTIN	Jean-Marc SIGNORET Jean-Claude PEINTRE	PAUILLAC	Florent FATIN Patrick ARBEZ
JAU-DIGNAC -ET-LOIRAC	Claire ROUX Vincent FERNANDEZ DE CASTRO	QUEYRAC	Véronique CHAMBAUD Benjamin BOUILLEAU
LABARDE	Matthieu FONMARTY Sofian ACKERMANN	ST-CHRISTOLY DE-MÉDOC	Stéphane POINEAU David CHANTELOT

ST-ESTÈPHE Michelle SAINTOUT
Jean VIANDON

ST-GERMAIN D'ESTEUIL Philippe BUGGIN
Hervé MASSON

STE-HÉLÈNE **Lionel MONTILLAUD**
Héloïse SUBRENAT

ST-JULIEN BEYCHEVELLE Jean-Christophe DURAND
Marc POUÉY

ST-LAURENT MÉDOC **Jean-Marie FERON**
Bruno CARRILLON

ST-SAUVEUR Serge RAYNAUD
Bernadette GONZALEZ

ST-SEURIN-DE CADOURNE Béatrice VERGEZ
Thierry PETIT

ST-VIVIEN-MÉDOC Gillees CHAVEROUX
Gérard GONZALEZ

ST-YZANS DE-MÉDOC Dominique LAJUGIE
David RENOUIL

SALAUNES Jérôme PARDES
Marina PAREJA

SAUMOS Didier CHAUTARD
Nathan AGULHON

SOULAC-SUR-MER Xavier PINTAT
Bernard LOMBRIL

SOUSSANS Rose-Marie FONSECA
Arnaud CHAUMEIL

TALAI **Franck LAPORTE**
Vincent GINESTET

VALEYRAC Jean-Louis BRETON
Jean-Claude LACROIX

VENDAYS-MONTALIVET J.Antoine TRIJOULET-LASSUS
Laurent BARTHELEMY-GRAMS

VERTHEUIL Dominique TURON
J.Charles PREVOSTEAU

BORDEAUX-MÉTROPOLE Béatrice DE FRANÇOIS
Patrick PAPADATO

BLANQUE-FORT Véronique FERREIRA
Bruno FARENIAUX

EYSINES **Serge TOURNERIE**
Richard CABRAFIGA

LE TAILLAN-MÉDOC Agnès VERSEPUY
Valérie KOCIEMBA

PAREMPUYRE Nicky GUILBAULT
Irma DEL POZO

ST-AUBIN-DE MÉDOC Patrice CLINQUART
Stéphane BERTIN

RÉGION NVL-AQUITAINE **Henri SABAROT**
Virginie JOUVE
Thierry TRIJOULET
P.J-Pierre CHAGNIAT
Anne-Laure BEDU
Sandrine DERVILLE
Nathalie LE YONDRE
Dominique ASTIER
Bruno PALUTEAU
Christophe DUPRAT

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE **Christine BOST**
Stéphane LE BOT
Pascale GOT

■ Membres du Bureau

LE BUREAU

Ses 17 membres sont élus par le Comité Syndical.

> **Président :**
Henri Sabarot

> **8 Vice-présidents,**
en charge d'une
commission thématique



Paysage et
Urbanisme
F.Laporte



Tourisme
durable

P.Got



Patrimoine
naturel
M.Fonmarty



Agriculture et
alimentation

A.Pierrard



Éducation à
l'environnement
L.Montillaud



Santé &
Social

V.Jouve



Développement
territorial
C.Colmont



Transition
énergétique
et mobilité

S.Brana

LES INSTANCES CONSULTATIVES

L'année 2021 a été marquée par la mise en place du **Conseil Scientifique** - Président : Jean-François Dartigues et du **Conseil de Développement** - Président : Frédéric Dadoy. Leurs membres, respectivement issus de la communauté scientifique et de la société civile, émettent des avis et participent aux commissions thématiques.

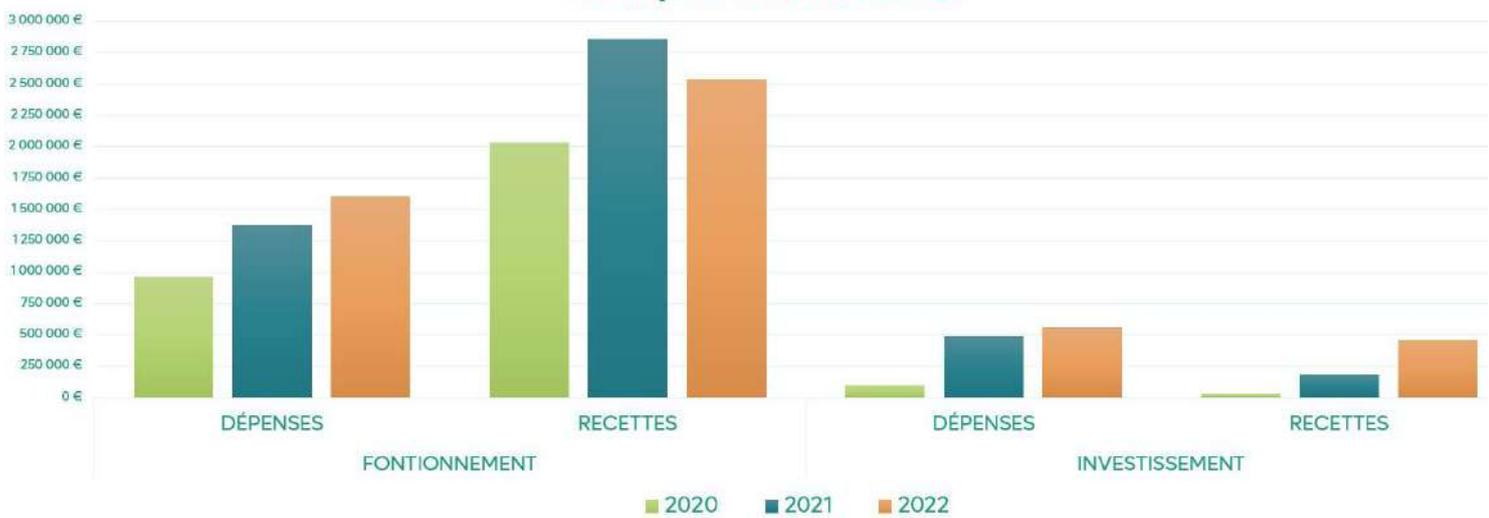


Évolution budgétaire

Une évolution budgétaire sur trois ans, marquée par la constitution de l'équipe du Parc et par la montée en charge des actions, tempérée par les conséquences de la crise sanitaire.

L'année 2020 est la première année budgétaire complète pour le Parc, créé en mai 2019. Elle est marquée par le premier contrat de Parc avec la Région et le Département, mais aussi par l'irruption de l'épidémie de COVID et le confinement dès le mois de mars. Cet événement a conduit l'équipe à adapter rapidement ses outils et méthodes de travail afin d'assurer la continuité de l'activité (télétravail, déploiement de la visioconférence). L'épidémie a affecté la mise en œuvre du programme d'actions, réorienté sur la réponse du territoire à la crise. Cela s'est traduit par une sous-réalisation des dépenses et un solde d'exécution positif qui a donné au Parc la possibilité de capitaliser afin de financer de nouvelles actions.

Évolution des dépenses et recettes sur la période 2020 à 2022





Ressources humaines

L'organigramme prévisionnel présenté aux membres du Parc en phase de candidature au label Parc naturel régional prévoyait 17 ETP (équivalent temps plein) à 3 ans. Cette ligne a été tenue, complétée par la mission Life Abeilles Sauvage ouverte en 2022. Fin 2019, l'équipe a été complétée par le recrutement d'une chargée de mission Développement territorial – Marque Valeur Parc. En 2020, une chargée de mission Éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire a rejoint l'équipe ainsi qu'une assistante administrative en charge également de l'accueil et de la boutique du Parc.

En 2021, le Parc a déroulé son programme d'actions, toujours contraint par la poursuite de la crise sanitaire. Les recrutements se sont poursuivis avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de communication, d'une Sigiste/chargée de mission Évaluation, d'un chargé de mission Transition-Mobilité et d'un chargé de projet LEADER – Fonds européens.

Une vitesse de croisière a été atteinte en 2022 avec la fin de l'urgence sanitaire. Le niveau de réalisation du programme d'actions a fortement progressé et l'équipe a été complétée par l'arrivée d'une nouvelle chargée de projet dédiée au programme européen inter-Parcs LIFE Abeilles sauvages, d'une nouvelle chargée de projet LEADER et d'un alternant pour l'animation de la mission Natura 2000.





L'équipe technique en 2023



Aurélie Hocheux

Direction

a.hocheux@pnr-medoc.fr



Lionel Bitsch

Direction,
Administration et
finances

l.bitsch@pnr-medoc.fr



Nadia Labarère

Administration
et gestion

n.labarere@pnr-medoc.fr



Sophie Troquereau

Administration,
accueil et régie

s.troquereau@pnr-medoc.fr



Marie Coutard

SIG, évaluation et
centre de ressources

m.coutard@pnr-medoc.fr



Laura Fontanié

Communication

l.fontanie@pnr-medoc.fr



Marjorie Brun

Santé & Social

m.brun@pnr-medoc.fr



Sylvia Marchais

Santé & Social

s.marchais@pnr-medoc.fr



Caroline Bardinet

Agriculture et
alimentation

c.bardinet@pnr-medoc.fr



Charlotte Pifaudat

Développement
territorial

c.pifaudat@pnr-medoc.fr



**Carol Munoz
Mayorga**

LEADER

c.munoz-mayorga@pnr-medoc.fr



Patxi Badiola

Tourisme

p.badiola@pnr-medoc.fr



Raphaël Garcia

Paysage et
urbanisme

r.garcia@pnr-medoc.fr



Laëtitia Maloubier

Patrimoine naturel

l.maloubier@pnr-medoc.fr



Fantine Deprez

Éducation à
l'Environnement

f.deprez@pnr-medoc.fr



Mathias Dane

Transition
énergétique
et mobilité

m.dane@pnr-medoc.fr



Amélie Deleuve

LIFE
Abeilles sauvages

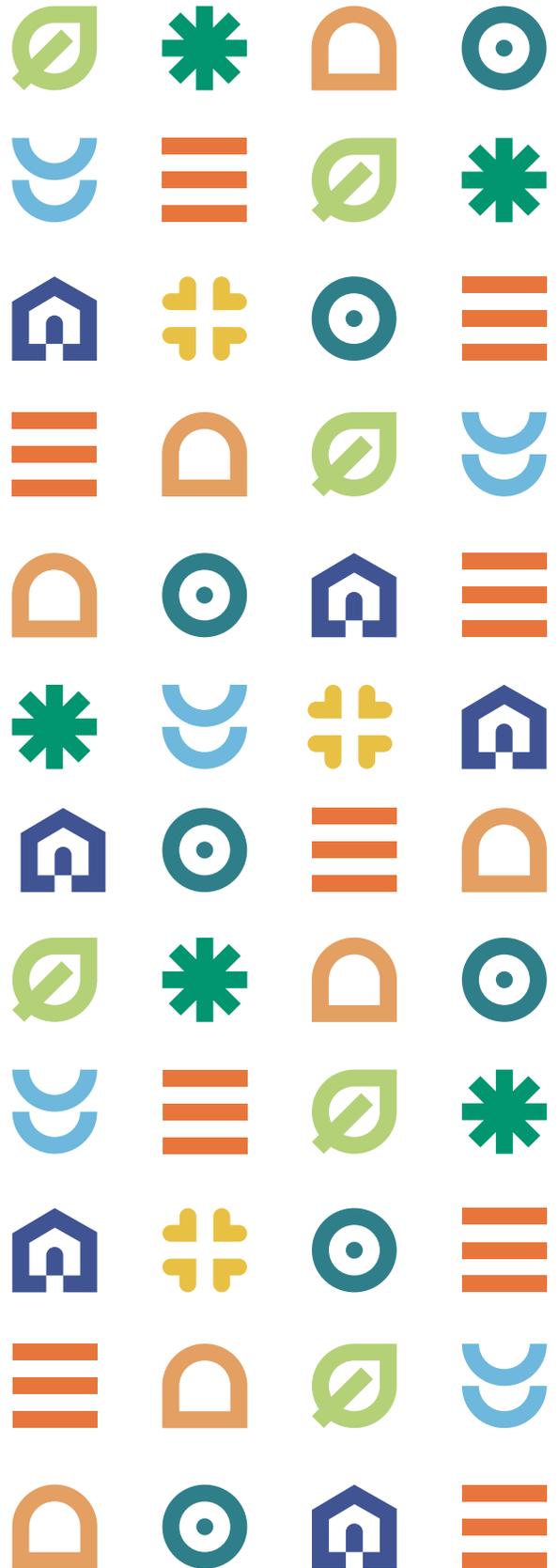
a.deleuve@pnr-medoc.fr



Clémence Menegazzi

Natura 2000

c.menegazzi@pnr-medoc.fr





COMMUNICATION

En 2021 la communication du Parc a pris une nouvelle orientation, notamment grâce à :

- > L'élaboration d'une stratégie de communication
- > La refonte de l'identité visuelle du Parc
- > La dynamisation des relations presse
- > La mise en place d'un agenda des délégués
- > L'envoi de newsletters pour annoncer les événements ou les actualités du Parc aux communes et partenaires
- > La création d'objets vendus dans la boutique du Parc, pour valoriser l'image et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire
- > La réalisation de photographies et de vidéos pour valoriser les paysages et les actions du Parc
- > La création d'outils d'information et de valorisation du Parc : dossier de presse, présentation powerpoint, etc.
- > Le soutien aux chargés de missions pour la communication de leurs actions

...

50
retombées presse en 2021

14
communiqués de presse
envoyés en 2022

4
réseaux sociaux :
facebook, instagram,
linkedin, youtube



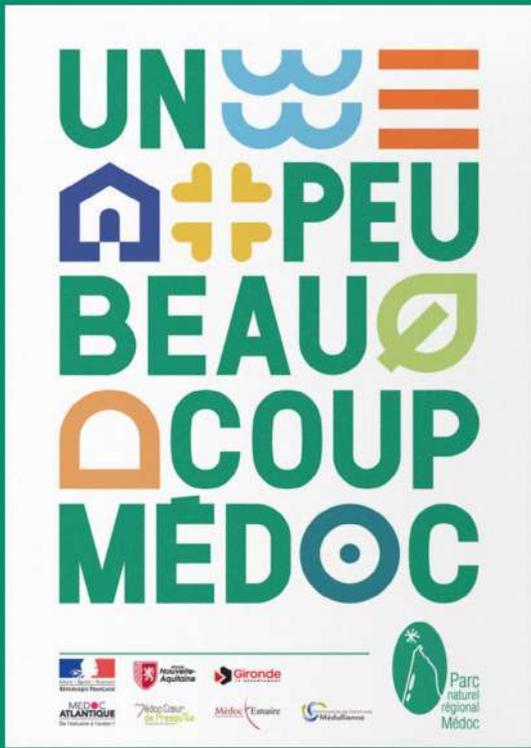
ÉVALUATION DE LA CHARTRE

Le logiciel EVA est en cours de déploiement depuis 2021.

Cet outil, développé par la Fédération des Parcs naturels régionaux, est utilisable par l'ensemble des Parcs et modulable selon les besoins de chacun.

Il permet de piloter en continu la mise en œuvre de la Charte, d'améliorer la lisibilité des actions du Parc et de capitaliser sur les éléments de suivi et d'évaluation facilitant ainsi la réalisation des bilans annuels d'activités et la révision de la Charte au moment venu.

En 2021, l'arrivée d'une Sigiste en charge de l'évaluation de la Charte du Parc a permis de commencer le paramétrage de l'outil et son appropriation par les chargés de mission.





LA MAISON DU PARC



Actuellement, le siège du Parc est installé dans deux bâtiments distincts en location à Saint-Laurent-Médoc. Ces espaces ne permettent pas l'accueil du public et ne sont pas adaptés aux besoins de l'équipe (surface, stockage...).

Le Parc naturel régional Médoc a lancé le projet de création de sa future Maison du Parc, sur le site de la ferme de L'Horte, toujours à Saint-Laurent. Le site a été acquis en 2019.

Ce projet structurant pour le territoire vise à remplir la double fonction de siège du Parc et d'accueil du public, avec une partie publique axée sur la découverte et la compréhension de la mosaïque paysagère du Médoc ainsi que sur la valorisation des milieux, en particulier liés à l'eau.

Il sera particulièrement dédié à l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'accompagnement aux transitions.

Après une phase d'études pré-opérationnelle et de programmation lancée en 2020, un concours de maîtrise

d'œuvre a été lancé pour choisir le groupement d'architectes et de bureaux d'études qui sera chargé de concevoir et réaliser le projet.

A l'issue du concours, c'est le projet présenté par le groupement conduit par l'agence d'architecture Lanoire et Courrian qui a été retenu et présenté en Comité Syndical le 3 octobre 2022. Le projet est actuellement en phase d'avant-projet sommaire (APS). La demande de permis d'aménager sera bientôt déposée.

Le projet comprend la rénovation d'un ancien corps de ferme, ainsi qu'une extension. Il s'appuie sur des exigences renforcées au plan environnemental et énergétique, en adéquation avec les valeurs du Parc.

Les futurs bâtiments sont implantés sur un terrain de 2,2 hectares où se déroule, tous les 3 ans, l'Assemblade Médocaine.

L'ASSEMBLADE MÉDOCAINE

En 2019, la première édition célébrait l'obtention du label Parc naturel régional. L'événement avait remporté un vif succès puisqu'il avait réuni, le temps d'une journée, habitants, élus et acteurs locaux : soit 2800 personnes.

Animations gratuites, balades, spectacles et ateliers découvertes étaient organisés tout au long de la journée pour faire (re)découvrir le territoire aux visiteurs sous l'angle du développement durable.

Fort de son succès, l'Assemblade était de retour en 2022. Le challenge était de taille, puisqu'il s'agissait de faire aussi bien que la première édition, tout en renouvelant la programmation !



Un événement festif, familial, éco-responsable et convivial pour redécouvrir un territoire exceptionnel, le Médoc, labellisé Parc naturel régional depuis 2019.



Challenge réussi grâce aux 50 partenaires présents qui ont su sensibiliser le public et montrer les nombreuses initiatives locales en faveur du développement durable à travers des animations ludiques et gratuites.



Affiche 2019 réalisée par Pauline Beugnot



Affiche 2022 réalisée par Ariane Blanc

«Des couleurs, des sourires, du soleil. C'est le bilan de l'édition 2022 de l'Assemblade médoquine, organisée samedi 15 octobre à Saint-Laurent-Médoc sur le site de la ferme de L'Horte, future Maison du parc naturel régional. Pour l'équipe du Parc naturel régional Médoc, c'est un succès : environ 2 500 personnes ont répondu à l'appel d'un joli programme pensé pour valoriser toutes les ressources du pays médocain. (...) L'Assemblade médoquine aura donc tout intérêt à conserver cette authenticité, justement, que les Médocains et leurs voisins viennent chercher lors de ce rendez-vous au cours duquel seules les toilettes étaient sèches. Tout le reste était fondant, moelleux, gourmand ! » Journal du Médoc

2800
participants en 2019
et 2500 en 2022

+50
animations
gratuites

35
bénévoles en 2019
et 16 en 2022

51
partenaires en
2022, 41 en 2019



**COMMUNE
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL MÉDOC**





PAYSAGE ET URBANISME

Le Parc naturel régional Médoc a fait de la préservation et de la valorisation de ses paysages un enjeu essentiel de son action. De nombreuses mesures de la Charte se rapportent aux objectifs de qualité paysagère, récapitulés dans le cahier des paysages du Parc : l'accompagnement du Parc sur les documents de planification, le travail de conseil et d'appui technique aux projets d'amélioration paysagère, la sensibilisation aux richesses du territoire, la proposition d'action de concertation, ou encore la création d'outils dédiés à l'amélioration de la connaissance des enjeux paysagers pour les acteurs du territoire, sont ainsi autant d'axes d'intervention aujourd'hui investis par le Parc.



«La mission paysage urbanisme et aménagement couvre un large champ qui correspond au besoin d'accompagnement des Communes, dans le cadre des missions du Parc en faveur de la valorisation du Médoc, de sa protection et de son développement. L'ingénierie du Parc qui permet d'assurer cette fonction a contribué avec beaucoup d'engagement et de détermination à deux principales réalisations : le soutien actif aux initiatives du territoire et l'élaboration de guides pratiques destinés à faciliter l'action.»

Franck Laporte, Vice-président du
Parc naturel régional Médoc



La Charte du Parc

Mesure 122

Veiller au maintien des paysages emblématiques

Mesure 312

Veiller à la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace

Accompagnement des collectivités

Le Parc naturel régional Médoc intervient en soutien des collectivités, à leur demande, en mettant à disposition son ingénierie pour produire des conseils, animer des ateliers, suivre des démarches de documents d'urbanisme, ou encore accompagner des projets d'aménagement ou d'amélioration paysagère. Cet appui technique permet aux collectivités d'investir des thématiques variées en lien avec la question du cadre de vie au sens large : paysage, aménagement, architecture, espaces publics, végétalisation, équipements, planification, etc.



OBJECTIFS

- Aider les collectivités dans l'appropriation des enjeux de valorisation des paysages du Parc naturel régional Médoc et des objectifs de sa Charte.

29

communes accompagnées



LES ACTIONS MENÉES

> **Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme** et les avis réglementaires. En amont de l'arrêt des documents de planification (SCOT, PLU, cartes communales), et des avis qu'il est réglementairement amené à rendre en application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, le Parc naturel régional Médoc joue un rôle d'appui technique aux collectivités qui le sollicitent. Ce travail de proximité consiste en la participation à des réunions de travail, à des visites sur site, à des échanges thématiques, ainsi que le cas échéant en la production de notes d'enjeu ou de synthèse.

> **Projets d'aménagement ou de végétalisation.** Les collectivités membres du Parc peuvent solliciter l'équipe technique lorsqu'elles souhaitent intervenir sur l'amélioration de leur cadre de vie. Qu'il s'agisse ainsi de projets de végétalisation, d'amélioration d'un espace public, d'une lisière, ou d'une entrée de bourg, le Parc intervient en conseil, et accompagne parfois les communes jusqu'à la réalisation des aménagements en question. Ce travail permet peu à peu de couvrir de nombreux secteurs, et concourt à l'atteinte des objectifs de valorisation décrits dans le cahier des paysages de la Charte du Parc.

> **Ateliers participatifs** du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture du Parc naturel régional Médoc.

2

Schémas de cohérence Territoriale (SCoT) arrêtés



La Charte du Parc

Mesure 122

Veiller au maintien des paysages emblématiques

Mesure 312

Veiller à la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace

Organisation d'ateliers d'urbanisme et de paysage

Les ateliers d'urbanisme et de paysage organisés par le Parc depuis 2019 consistent à faire participer le grand public (habitants, commerçants, associations, etc.) aux côtés des élus et des partenaires, à des animations qui portent sur l'évolution et l'amélioration de leur cadre de vie, et dont la finalité est la requalification paysagère de secteurs dégradés. Petits et grands sont ainsi invités à s'exprimer par le biais d'animations souvent ludiques, toujours adaptées aux besoins des collectivités et au contexte local, sur le devenir de leur village, sur un projet d'aménagement, sur un document d'urbanisme, sur une intervention paysagère, sur la création d'un espace public, ou sur tout autre action liée à l'amélioration du cadre de vie.



OBJECTIFS

- Améliorer les paysages par une approche concertée des enjeux liés au cadre de vie (espaces publics, végétalisation, équipements, etc.).
- Alimenter la réflexion et l'action des élus, par une approche originale et ludique.

6

dispositifs d'animation proposés



LES ACTIONS MENÉES

- 2019
- > Atelier participatif sur le réaménagement des espaces publics de **Queyrac**, place de la mairie et de la salle des fêtes, et place de l'Église, dans le cadre des réflexions de la collectivité sur le réaménagement de son centre bourg. *2 animations, 50 participants*
- 2020
- > Atelier participatif sur l'évolution des équipements communaux de **Saint-Julien-Beychevelle**. *2 animations sur le café associatif et le projet de restaurant multiservices, 40 participants*
 - > Atelier participatif sur l'évolution paysagère d'une rue de lotissement dont les arbres allaient être coupés à **Macau**. *1 animation avec les riverains, 20 participants*
- 2021
- > Atelier participatif dématérialisé sur l'évolution du bourg de **Margaux-Cantenac**. *250 participants*
- 2022
- > Atelier participatif dématérialisé sur les enjeux de la mobilité et la possibilité d'un espace de coworking à **Le Porge**. *30 participants*



LES HABITANTS DE LABARDE REVÉGÉTALISENT LEUR COMMUNE



Le Parc naturel régional Médoc propose aux commune de les accompagner dans leurs projets visant à valoriser le cadre de vie des habitants : aménagement d'espaces publics, d'espaces naturels, requalification d'une place, végétalisation du centre-bourg...

Les conseils sont dispensés sous forme d'étude paysagère en amont du projet, intégrant parfois des ateliers de concertation citoyenne. Ces conseils ont pour objectif d'aider les communes à définir leur projet en révélant les potentialités d'un site, au travers de visites de terrain et l'établissement d'un diagnostic paysager et des enjeux. Le conseil peut aller jusqu'à la réalisation de plans ou de schémas d'intentions paysagères, associant illustrations, références, ou croquis. Ces éléments ne valent pas plan d'exécution, ni étude opérationnelle, mais ont vocation à alimenter la réflexion des élus, qui pourront alors choisir d'aller plus loin.

Labarde, Grayan et l'Hôpital, Listrac-Médoc, Margaux-Cantenac et Lamarque ont aussi bénéficié des conseils en paysage proposés par le Parc.

Afin de rendre leur village plus attrayant et convivial, les élus de Labarde ont sollicité l'équipe du Parc pour les aider à revégétaliser leur commune. Après plusieurs rencontres, une étude paysagère, des conseils sur les plantations et les aménagements urbains à envisager, la commune et le Parc ont proposé une matinée de plantations aux habitants afin qu'ils puissent mettre eux même la touche finale au projet !

Samedi 19 novembre, sous un magnifique soleil d'automne, une vingtaine d'habitants aidés par les services techniques de la commune, se sont prêtés au jeu et ont fleuri leur village le temps d'une matinée conviviale.





Conception de guides pratiques

Le Parc naturel régional Médoc édite dans sa collection «Guides pratiques» des ouvrages techniques de sensibilisation, illustrés et nourris de références, qui ont vocation à donner des clés et des outils aux collectivités, aux aménageurs ou aux particuliers pour améliorer la valorisation des paysages et des patrimoines.



OBJECTIFS

- Révéler des expériences et des bonnes pratiques pour améliorer la valorisation des paysages et des patrimoines.

3

guides pratiques édités par le Parc sur le thème



LES ACTIONS MENÉES

- > Création du guide pratique «Valoriser et aménager les zones d'activité dans le Médoc»
- > Création du guide pratique «Créer une offre résidentielle adaptée et intégrée à son environnement» avec l'agence d'urbanisme de la Métropole bordelaise (A'Urba)
- > Organisation d'ateliers, associant agents immobiliers, aménageurs, lotisseurs, élus, techniciens des collectivités, etc. pour se questionner sur les bonnes pratiques mises en avant dans les deux ouvrages. ▶
- > Réalisation du guide pratique «Signalétique et affichage» afin d'expliquer de manière pédagogique la réglementation nationale existante tout en présentant des possibilités pour se signaler légalement et efficacement.

2019
2020
2021
2022



AUTRES ACTIONS RÉALISÉES DE 2019 À 2022

 **Suivi des démarches liées au cadre de vie dans le territoire :** projets d'aménagement durable des stations, plan paysage, opérations de revitalisation des territoires, etc.

 **Création de La Grande inspiration,** projet dédié à la médiation et à la découverte du territoire Médoc par l'art contemporain

 **Accompagnement des projets d'aménagement** qui peuvent avoir lieu sur le territoire (conseil, expertise...)

 **Création du site web «Guide des plantes»** afin d'aider amateurs et professionnels en leur fournissant des informations et des conseils dans le choix de plantes adaptées aux paysages médocains.

 **Organisation de formations sur la revitalisation des centres bourgs**

 **Suivi d'une démarche expérimentale et universitaire sur les paysages agricoles du Parc** - Lauréat du prix départemental du Paysage

 **Organisation de rencontres professionnelles** avec les acteurs de l'aménagement du territoire

...





PATRIMOINE NATUREL

Le Parc naturel régional Médoc a pour mission de préserver la richesse et la diversité du patrimoine naturel médocain, en relation avec les activités humaines et les dynamiques naturelles. Cela passe par la réalisation ou le suivi d'actions d'amélioration et de diffusion de la connaissance des milieux naturels, de la faune, de la flore et de leur état de conservation.

La prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement nécessite un accompagnement de proximité. Le Parc accompagne les collectivités et les partenaires en leur fournissant les ressources utiles.

Préserver, c'est aussi informer et porter à la connaissance de tout un chacun. De nombreuses actions de sensibilisation du public et des scolaires sont réalisées pour faire découvrir les richesses et les particularités de la faune et de la flore afin de susciter l'envie de les préserver.



«L'homme a-t-il eu un impact négatif sur son environnement du fait de ses activités ? La réponse à cette question est une évidence, c'est oui. Il n'est plus possible aujourd'hui d'être climatosceptique.

Les changements climatiques représentent un problème collectif complexe. Dans l'exercice de sa mission Patrimoine Naturel, le Parc naturel régional Médoc engage des actions de préservation des milieux naturels et de sa biodiversité. Acteur indispensable et incontournable, le Parc s'attache à sensibiliser en toutes occasions les publics sur l'impérieuse nécessité de protéger, restaurer et respecter les espaces naturels, la faune, la flore et d'adapter ses comportements.»

Matthieu Fonmarty,
Vice-Président du
Parc naturel régional Médoc

La Charte du Parc

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Mesure 121

Assurer l'avenir d'un massif forestier multifonctionnel

Inventaire des lagunes du Médoc

En Médoc, le massif forestier abrite des milieux naturels tout à fait exceptionnels : les lagunes ! Ces petites mares d'eau douce de forme plus ou moins circulaire et d'origine naturelle sont un véritable havre de biodiversité. On les retrouve exclusivement dans la forêt de pin du Massif des Landes de Gascogne. Face au constat partagé de disparition et de dégradation des lagunes de Gironde, plusieurs structures ont souhaité voir émerger un plan d'actions partenarial en faveur de ces milieux.

Celui-ci inclut notamment le diagnostic et le suivi des lagunes présentes sur le territoire dans un objectif d'amélioration des connaissances.



OBJECTIFS

- Mettre en place un plan d'actions partenarial en faveur des lagunes.
- Faire un état des lieux des lagunes médocaines (inventaires, suivis...).
- Mener des actions de préservation et de restauration des lagunes.
- Informer et sensibiliser en faveur de la préservation des lagunes.

51

lagunes communales diagnostiquées en 2021 et 2022

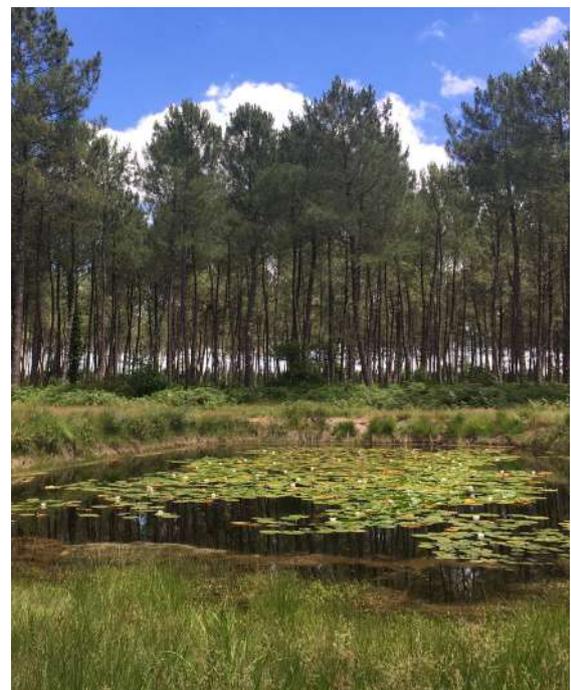
+1000

lagunes cartographiées



LES ACTIONS MENÉES

- > Pré-localisation cartographique des lagunes et constitution d'une base de données partagées.
- > Évaluation cartographique de l'état de conservation global des lagunes.
- > Diagnostic de lagunes en forêt communale : 20 à **Sainte-Hélène**, 25 à **Avensan** et 6 à **Saint-Laurent-Médoc**.
- > Mise à jour des données et approfondissement des diagnostics par l'analyse de données topographiques LIDAR mises à disposition par les syndicats de bassin versant en partenariat avec le SMIDDEST.
- > Accompagnement de la DFCI de **Sainte-Hélène** dans la restauration d'une lagune en conciliant les enjeux biodiversité et accès à l'eau pour le risque incendie en partenariat avec le SIAEBVLEG.
- > Animation d'une sortie à **Hourtin** organisée avec le GPF Médoc et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour sensibiliser les sylviculteurs à la biodiversité en forêt.



La Charte du Parc

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Mesure 121

Assurer l'avenir d'un massif forestier multifonctionnel

Expérimentation de lutte contre les dépôts sauvages de déchets en forêt

Le massif forestier médocain occupe plus des deux tiers de la superficie Parc. Majoritairement privé, il est un des éléments fondateurs de l'identité, de l'histoire et de l'attractivité du territoire. La forêt est diverse dans ses paysages et remplit des fonctions de production, des fonctions paysagères, environnementales et écologiques, des fonctions récréatives, patrimoniales et symboliques. Néanmoins, on constate des dépôts sauvages de déchets. Le Parc naturel régional Médoc et le Groupement de productivité forestière du Médoc ont donc initié une collaboration afin de lutter contre les dépôts sauvages de déchets en forêt et mener une expérimentation visant à réduire ce phénomène.



OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif des dépôts sauvages de déchets en forêt.
- Communiquer, sensibiliser et porter à connaissance cet état des lieux pour éviter de nouveaux dépôts sauvages.
- Identifier et mobiliser les acteurs concernés pour définir ensemble les actions de lutte.



LES ACTIONS MENÉES

- > Définition d'une méthodologie d'inventaire des dépôts permettant de localiser les dépôts et de caractériser leurs volumes et les types de déchets qui les composent.
- > Adaptation de l'application MobiGip pour les besoins du projet en partenariat avec le GIP ATGeRi.
- > Recensement de référents communaux et acteurs de terrain pour constituer une communauté d'utilisateurs.
- > Formation à l'utilisation de l'application auprès de la communauté.
- > Application testée par la communauté d'utilisateurs à l'échelle des dix communes de **Médoc Estuaire**.
- > Assistance et animation de temps d'échanges avec les utilisateurs.

29

référents formés à l'utilisation de l'application MobiGip



2021

2022

Inventaire des chauves-souris

En 2018, un état des lieux de la connaissance naturaliste en Médoc révèle que la connaissance des populations de Chiroptères (chauves-souris), ainsi que des sites à enjeu pour la reproduction et l'hivernage, restent à approfondir. En 2020, le Parc naturel régional Médoc saisi l'opportunité offerte par l'appel à projet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour améliorer la connaissance des chiroptères dans les sites Natura 2000. Le bureau d'études Elyomis est alors missionné pour 3 ans d'études. Le Parc choisi d'élargir l'étude à l'ensemble du territoire médocain.

OBJECTIFS

- Analyser les données existantes.
- Réaliser des inventaires sur les secteurs où la connaissance est lacunaire.
- Former les animateurs et les partenaires aux méthodologies employées et à la reconnaissance des espèces.
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux pour la prise en compte des chiroptères dans l'aménagement du territoire et les activités agricoles, sylvicoles et viticoles.

20

espèces de chauves-souris identifiées en Médoc (23 en Gironde).

33

bunkers prospectés, 11 moulins à eau, 171 ponts, 51 édifices religieux !

LES ACTIONS MENÉES

2020
2021
2022

- > Inventaires réalisés sur la partie estuarienne.
- > Inventaires réalisés sur la partie Nord Médoc.
- > Animation et construction de gîtes à chauves-souris avec les collégiens d'**Hourtin**.
- > Enregistrement et diffusion durant 7js de podcasts avec **AquiFM**.
- > Lancement de l'Été de la chauve-souris : 2 soirées de découverte à **Labarde** et **Blaignan-Prignac**.
- > Inventaires réalisés sur la partie littorale et forestière du territoire.
- > Animation auprès du Conseil municipal des enfants d'**Arsac**.
- > Conférence grand public à **Cussac-Fort-Médoc** lors du Bon Goût du Local.
- > Été de la chauve-souris : 3 soirées grand public à **Avensan**, **Sainte-Hélène** et **Cussac-Fort-Médoc**.
- > Animation auprès des sylviculteurs du GPF Médoc à **Hourtin**
- > Sensibilisation des opérateurs touristiques de Médoc Plein Sud lors de la «Quinzaine du tourisme durable».



Animation Natura 2000

La politique Natura 2000 dans les marais estuariens du Médoc s'anime à la croisée de plusieurs missions portées par le Parc : le patrimoine naturel évidemment, mais également l'éducation à l'environnement, l'agriculture, le développement urbain, la santé environnement et la communication. Toutes ces facettes s'articulent pour permettre un développement harmonieux de ces espaces protégés et des espèces de faune et de flore qu'ils abritent, tout en maintenant les activités économiques et sociales des usagers. Ces derniers, dont les éleveurs sont les principaux représentants, participent à la présence d'une biodiversité exceptionnelle et en sont les premiers garants grâce à la gestion extensive par pâturage et fauche des prairies. L'animation Natura 2000 vise donc à valoriser ce précieux patrimoine, mais également les femmes et les hommes qui le préservent pour transmettre à celles et ceux qui y vivent, cette richesse et cette chance que d'avoir sur le territoire une telle manne écologique.

OBJECTIFS

- Accompagner les propriétaires et les gestionnaires situés en zone Natura 2000 dans une gestion de leurs parcelles favorables à la biodiversité.
- Suivre l'évolution des sites Natura 2000 des marais du Nord, du Bas et du Haut Médoc.

84

agriculteurs engagés dans des MAEC

+2000 ha

de prairies engagées en 2022

LES ACTIONS MENÉES

- > Contractualisation de contrats agricoles.
- > Contractualisation de contrats non agricoles.
- > Signature de Chartes (commune de **Labarde**).
- > Évaluation de la biodiversité des prairies (inventaires avifaune, invertébrés, vers de terre, lépidoptères).
- > Inventaires naturalistes.
- > Accompagnement des porteurs de projets pour l'évaluation des incidences.
- > Sensibilisation du grand public : inventaires participatifs, sorties nature dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, sorties vélo, animations scolaires, etc.
- > Création d'une dynamique de coopération entre les différents acteurs naturalistes du territoire pour mettre en commun les données.

Comités de pilotage :

- *Marais du Haut Médoc, présidé par Michelle Saintout*
- *Marais du Bas Médoc, présidé par Vincent Ginestet*
- *Marais du Nord Médoc, présidé par Jean-Marie Bertet*





La Charte du Parc

Mesure 110

Faire de la biodiversité une force et un atout de développement

Programme LIFE Abeilles sauvages

Les insectes pollinisateurs rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. Leur déclin est incontestable, plus ou moins marqué selon les espèces. Parmi les pollinisateurs, les abeilles jouent un rôle primordial dans la pollinisation. En France, elles représentent près de 1000 espèces dont une seule est bien connue, l'Abeille mellifère. Les autres espèces, dites sauvages, sont peu ou pas connues. Face à ce constat partagé, le Parc naturel régional Médoc s'est engagé aux côtés des 4 autres Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine dans un projet commun d'amélioration des connaissances et de préservation des abeilles sauvages. Un programme d'actions a débuté en 2022 pour 5 ans pour restaurer et maintenir le service de pollinisation sur les territoires de parcs par l'augmentation de la ressource florale, la restauration de la diversité floristique et la connectivité des habitats.



OBJECTIFS

- Améliorer les connaissances sur les abeilles sauvages
- Recréer un maillage dense d'habitats favorables
- Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origines locales
- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques

15

sites d'inventaires



LES ACTIONS MENÉES

2020

- > Préparation de la candidature
- > Amélioration des connaissances grâce à deux protocoles d'inventaires menés respectivement de mars à octobre et de juin à septembre.
- > Réalisation d'une maquette représentant une galerie de nidification d'Osmie cornue pouvant être utilisée à des fins pédagogiques lors d'animations.
- > Formation du grand public au dispositif de sciences participatives SPI POLL à Moulis et au Verdon-sur-Mer.

2022

- > Lancement officiel du programme LIFE à Carcans.
- > Conventionnement avec 10 partenaires propriétaires et gestionnaires de sites pour créer des habitats favorables aux abeilles sauvages.
- > Élaboration d'outils de communication communs aux 4 parcs naturels régionaux.
- > Animations auprès du public scolaire.
- > Organisation d'un Rendez-vous de la Biodiversité à Lacanau avec la pièce de théâtre «Pour une poignée de pollen» créée spécialement pour le programme.

174

personnes sensibilisées lors d'ateliers, de formations ou de manifestations



D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022

 **Lutte contre les Ambrosies.** Formation auprès des agents et des élus des communes à la reconnaissance et à la lutte contre ces espèces végétales exotiques envahissantes et très allergènes. En partenariat avec l'ARS et la FREDON Gironde dans le cadre du CLS Médoc.

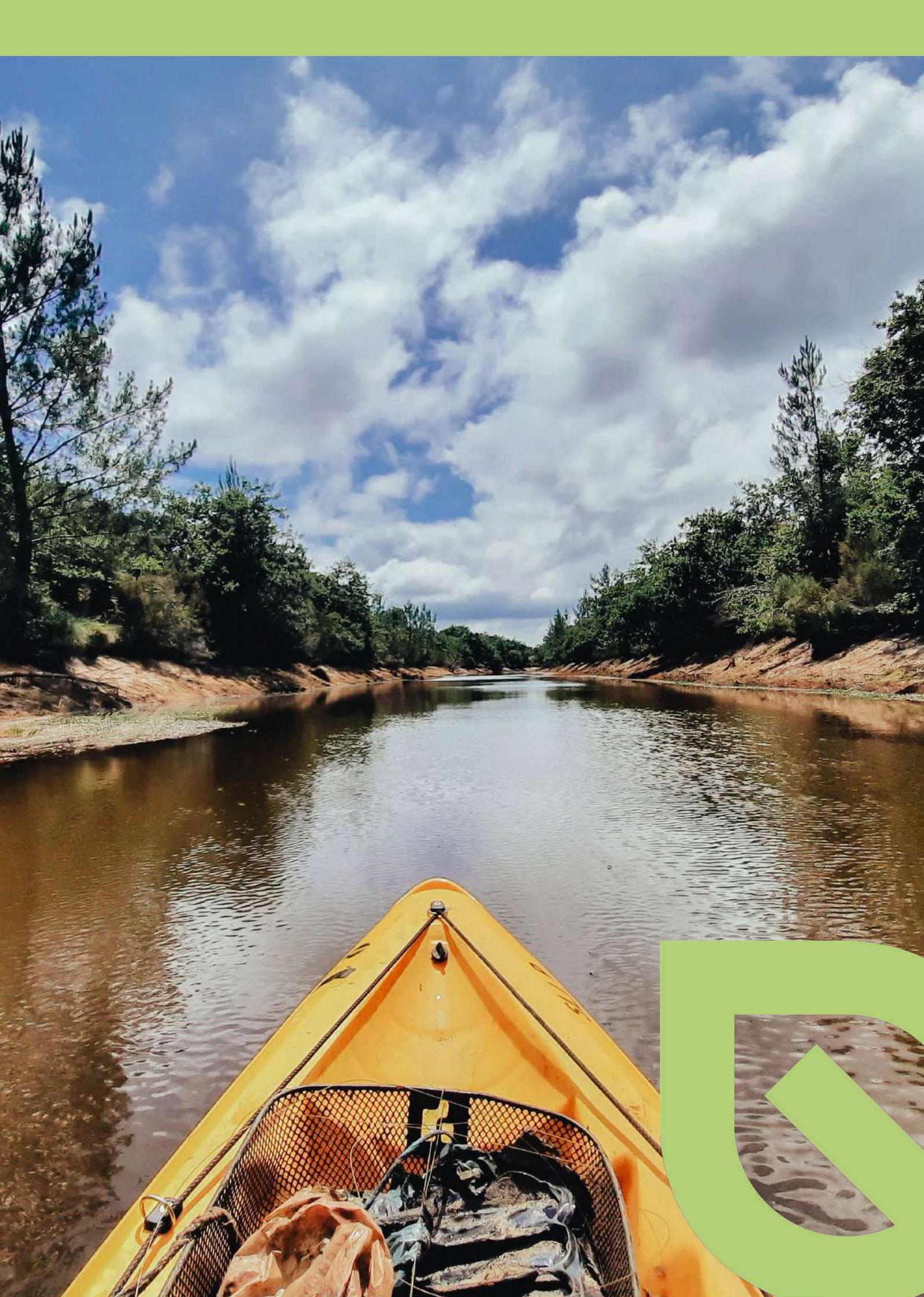
 **Diagnostic des espèces végétales allergènes en Médoc** réalisé par le cabinet BiodivAirSanté en partenariat avec l'ARS.

 **Accueil de la biodiversité dans le centre-ville de Lacanau** avec le conseil de quartier : construction par l'ESAT de Villambis et installation de nichoirs à mésanges accompagné d'une animation sur la découverte des oiseaux auprès d'une classe de CM2.

 **Suivi de l'hivernage des grues cendrées en Médoc** avec le réseau Grus Gascogna. 

 **Valorisation de l'étude archéogéographique des marais du Haut-Médoc** menée par le Conservatoire du littoral par un film pédagogique réalisé avec Les Bobines du Paysage et Cédric Lavigne, archéogéographe. 

 **Ateliers sur les espèces exotiques invasives** auprès des opérateurs touristiques de l'Office de tourisme Médoc Plein Sud.





Éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire

Le Médoc est un territoire unique, pluriel, qui abrite des trésors de biodiversité et des écosystèmes fragiles à préserver. Découvrir, s'émerveiller, se passionner... pour mieux préserver. C'est ce qui guide les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable du Parc naturel régional. Pour cela, le Parc met en lumière ses richesses et les enjeux auxquels il faut faire face à travers des animations grand public, mais aussi grâce à des dispositifs destinés aux scolaires. Le Parc naturel régional Médoc accompagne également les professionnels pour favoriser l'émergence de projets de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Informer et faire connaître est désormais un véritable défi collectif ! En faisant de l'éducation à l'environnement et au développement durable un enjeu prioritaire, le Parc espère favoriser la préservation de cet environnement privilégié pour les générations futures, dans un contexte de changement climatique.



«Nous avons la chance de vivre sur un territoire unique aux richesses naturelles incroyables. Il est de notre devoir de le protéger et d'accompagner toutes les générations à mieux le comprendre, l'appréhender et en prendre soin.»

Lionel Montillaud,
Vice-Président du Parc
naturel régional Médoc.

Les échappées éducatives

En 2022 le Parc a adressé la première édition des Échappées éducatives à l'ensemble des établissements scolaires du territoire. Ce catalogue, destiné aux professionnels de l'enseignement et de la jeunesse, propose un panel d'outils pour faire découvrir la faune, la flore et le territoire aux plus jeunes. Les enseignants ont ainsi découvert l'ensemble des dispositifs proposés par le Parc : des cycles découverte clés en main, des aides financières pour développer leurs projets de développement durable au sein de leur établissement et du prêt de matériel.



OBJECTIFS

- Structurer et animer un réseau d'acteurs locaux autour d'une culture commune à co-construire et partager.
- Permettre un déploiement des actions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires.
- Favoriser l'émergence de projets scolaires liés à la découverte du territoire et de ses richesses.
- Impulser la mise en œuvre de projets pédagogiques auprès des établissements scolaires.



ACTIONS MENÉES

> Création et diffusion des échappées éducatives, catalogue des accompagnements proposés par le Parc à tous les enseignants du territoire.

> Création et animation de trois cycles découverte comprenant chacun 4 à 6 animations gratuites programmées au cours de l'année scolaire 2022. *Bénéficiaires* : écoles de **Castelnau-de-Médoc, Avensan, Labarde, Margaux, Saint-Estèphe, Jau-Dignac-et-Loirac**.

> Financement et suivi des 3 appels à projets «développement durable» retenus en 2022. Les écoliers du **Verdon-sur-Mer** ont bénéficié d'animations pour découvrir le littoral et la forêt, les classes de **Saint-Julien-Beychevelle** ont créé une œuvre artistique avec des déchets collectés sur la plage et les petits castelnaudais ont été sensibilisés à la découverte des insectes. Pour l'ensemble de ces interventions, le Parc fait appel aux Arpenteurs mais aussi à des acteurs artistiques et culturels locaux.

> Acquisition de matériel pouvant être prêté aux établissements: livres, matériel d'animation, mallettes thématiques, reproductions d'espèces animales à taille réelle...

9

écoles ont enrichi leur programme éducatif par des animations d'éducation à l'environnement proposés par le Parc.

6

thématiques ont pu être travaillées par les classes bénéficiaires: espèces exotiques envahissantes, paysages du Médoc, chauves-souris, déchets, découverte de l'environnement proche et insectes.



Animation du collectif Les Arpenteurs

C'est autour de l'organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides en Médoc qu'a émergé le collectif Les Arpenteurs. Le collectif rassemble des acteurs du territoire, de la sphère publique et privée, engagés pour sensibiliser la société sur le lien entre ses activités et l'environnement et l'inciter à agir. Depuis 2019, le Parc coordonne ce réseau en proposant des temps de rencontre, d'échanges et de formation et met en place des actions collectives notamment autour d'animations grand public.

OBJECTIFS

- Structurer et animer un réseau d'acteurs locaux autour d'une culture commune à co-construire et partager
- Élaborer collectivement un programme d'animation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour améliorer les connaissances et les compétences de chacun
- Permettre un déploiement des actions d'éducation à l'environnement sur le territoire et auprès de tous les publics.
- Valoriser la démarche et les dynamiques développées

26

structures réunies au sein du collectif
Les Arpenteurs

10

animations organisées en 2022 sur le
territoire grâce au collectif

588

participants aux sorties proposées
durant la JMZH 2022

ACTIONS MENÉES

> Organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides en 2020, 2021, 2022. Une trentaine d'animations et sorties sont organisées chaque année durant 15 jours pour faire découvrir les richesses naturelles du Médoc au grand public.

> Organisation de la première formation Arpenteurs le 21.03.22 sur le thème «Gestion sylvicole et enjeux forestiers».

> Création et diffusion de la première édition du «Balluchon des Arpenteurs», un catalogue créé afin de mutualiser et mettre à disposition des ressources auprès du collectif : matériel naturaliste, maquettes pédagogiques, reproductions animales, etc.

> Expérimentation d'un programme d'animations annuel : réussir à mettre en place des sorties sur tout le territoire ainsi que sur les zones peu animées.



L'école dehors : la nature comme espace pédagogique



Parc naturel régional Médoc

Publié par Laura Fontanié · 7 décembre 2022 ·



[Les enseignants formés à faire classe dehors]

Le [Parc naturel régional Médoc](#) accompagne les enseignants qui souhaitent se lancer dans la mise en place de l'école dehors. Après avoir suivi une première formation en début d'année, dix enseignantes expérimentent désormais cette pratique dans le Médoc et amènent leurs élèves une demi-journée par semaine à l'extérieur.

Les retours sont positifs et encourageants : l'école dehors tient toutes ses promesses !

Apprendre autrement, recréer du lien avec la nature, laisser les enfants faire leurs propres expériences et utiliser l'extérieur comme espace pédagogique.

Merci à l'ESAT de Villambis d'avoir accueilli aujourd'hui cette 2e formation !

115

28 commentaires 33 partages

J'aime

Commenter

Partager



Je me suis lancée dans l'école dehors suite à la formation proposée par le Parc. Je prends plaisir à réinventer les enseignements classiques pour les adapter à l'extérieur : beaucoup de matières peuvent être travaillées dehors. Les parents soutiennent tous cette démarche : un papa nous a même construit des bancs !

Les enfants sont désormais bien équipés pour affronter les différentes météo, et attendent ce temps avec impatience. D'autres enseignants commencent même à s'y intéresser ! pour rien au monde je n'arrêterai l'école dehors. »

**Marina Palis,
enseignante à l'école de Carcans-Maubuisson.**



22 PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉCOLE DEHORS

Une formation proposée gratuitement par le Parc, en partenariat avec la DSDEN 79, le Graine Poitou-Charentes et la DSDEN 33 et animée par Crystèle Ferjou, pionnière de l'école dehors en France.

Les éco-délégués

En janvier 2020, le Parc naturel régional est sollicité par le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté inter-degrés et inter-établissements du Médoc (CESCii) pour accompagner l'ensemble des établissements du territoire dans la mise en place de l'élection des éco-délégués. L'élection d'éco-délégués est obligatoire depuis 2019 dans tous les collèges et lycées de France. Elle permet aux établissements de fédérer un groupe de jeunes autour des enjeux environnementaux et d'initier des actions en faveur du développement durable.



OBJECTIFS

- Structurer et animer un réseau d'acteurs locaux autour d'une culture commune à co-construire et partager.
- Accompagner la mise en place des élections d'éco-délégués au sein des collèges et lycées du territoire.
- Soutenir les projets initiés par les jeunes éco-délégués.
- Favoriser les échanges et retour d'expérience entre les établissements.



ACTIONS MENÉES

L'accompagnement du Parc a débuté en septembre 2020 et s'est traduit par de nombreuses actions telles que :

- > Animation de stands d'information dans la cours de récréation pour informer les jeunes sur le rôle des éco-délégués.
- > Sensibilisation des éco-délégués nouvellement élus au développement durable grâce au dispositif «Mond'Défi pour demain» coordonné par l'association GRAINE Nouvelle-Aquitaine.
- > Accompagnement des éco-délégués et des équipes pédagogiques dans la réalisation de leur projet.
- > Organisation de la première rencontre des éco-délégués au domaine départemental de Nodris. Un temps fort pour valoriser les actions menées et favoriser les échanges inter-établissements. 

9

établissements, collèges et lycées du Médoc.

144

jeunes engagés pour le développement durable.

1

rencontre entre éco-délégués organisée le 12 mai 2022 au domaine départemental de Nodris.



D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022



Organisation de chantiers participatifs
d'arrachage du Myriophylle du Brésil en canoë (2021 et 2022)



Création de modules pédagogiques
pour faire découvrir le Médoc et les missions du Parc (2021-2022)



Animation du stand du Parc naturel régional Médoc
sur les événements du territoire (2019-2022)



Formation des enseignants à l'École dehors (2022)



Organisation de l'Été de la chauve-souris (2021 et 2022)



 **Arpenteurs**
du PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC



CPIE Médoc ✎ Écoacteurs en Médoc ✎ SIAEBVELG ✎ SMBV Artigue et Maqueline ✎ SMBV Jalles de Castelneau et du Cartillon ✎ GASSAUGI ✎ SMBV Centre Médoc Gargouilh ✎ SMBV Pointe Médoc ✎ Conservatoire du Littoral ✎ ONF ✎ La cuisine de Laurence ✎ ACCA d'Hourtin ✎ Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ✎ Cistude Nature ✎ Fédération de chasse de la Gironde ✎ Fédération de pêche de la Gironde ✎ SEPANSO ✎ Lacanau ✎ Ludon-Médoc ✎ SMIDDEST



LE CUBE
COWORKING MONTALIVET

ALWAYS
LIVET



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La mission d'un Parc naturel régional est d'appuyer la conciliation de la protection de l'environnement avec le développement économique et social de son territoire. De nombreuses initiatives émergent sur le territoire et le Parc naturel régional Médoc s'emploie à renforcer la coopération pour appuyer ces dynamiques locales. Fort de ses richesses et de ses diverses ressources territoriales, il s'agit d'accompagner les initiatives locales afin de développer une économie de proximité ou encore l'innovation en favorisant les actions collectives, en explorant des modes de faire nouveaux et l'expérimentation. Le Parc possède également un outil de valorisation et de mise en réseau qu'il s'attache à développer : la marque Valeurs Parc naturel régional.



«Le groupe pense, sent, et agit tout autrement que ne ferait ses membres s'ils étaient isolés»

Emile Durkheim - Règles de la méthode sociologique (1895).

Ceci est un Hommage aux membres de ma commission sans qui je serais seule à penser, sentir et agir, isolée !!! Alors Merci !»

Chrystel Colmont Digneau,
Vice-Présidente du Parc naturel régional Médoc

Création du réseau Médoc Tiers-Lieux

Les tiers lieux, et particulièrement les espaces de coworking, sont apparus comme une opportunité de favoriser la création d'activités, de limiter les déplacements domicile travail et de participer aux dynamiques de centre bourg. Leur structuration en réseau est apparue comme une évidence pour créer du lien au sein d'un territoire aussi vaste. Collectivement, l'implication du Parc au sein du Réseau Médoc Tiers-Lieux, en tant que membre et co-Président, était aussi évidente, tant ce projet fait écho à la mesure 211 de la Charte du Parc. Les vocations du réseau des tiers-lieux ont donc progressivement évolué pour être au plus près des besoins du territoire, des tiers-lieux et de ses utilisateurs : animation du collectif, accompagnement à la création de nouveaux lieux, incubateur de projets. Grâce à son rôle d'incubateur, le réseau accompagne aujourd'hui une dizaine de projets par an portant haut et fort les valeurs de l'économie sociale et solidaire !



OBJECTIFS

- Soutenir et participer au réseau local des tiers-lieux pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans l'accueil des porteurs de projets et la formation entre pairs
- Poursuivre la mise en place d'un incubateur de projets dédié à l'Économie Sociale et Solidaire
- Apporter au territoire et à ses habitants la possibilité de "Travailler, se former et créer autrement en Médoc par les tiers-lieux"

14

tiers-lieux réunis autour du Réseau Médoc tiers -ieux



LES ACTIONS MENÉES

- > Participation à la création du Réseau Médoc Tiers-Lieux.
- > Signature de la première convention de partenariat et adhésion du Parc au Réseau.
- > Mise en place d'un incubateur pour accompagner les porteurs de projets et favoriser leur émergence.
- > Accompagnement technique pour le soutien de projets innovants.
- > Organisation de temps d'échange et de sensibilisation.
- > Candidature retenue pour l'appel à projets «Fabriques de territoire».

Médoc
tiers-lieux
medoc-tierslieux.fr



La Charte du Parc

Mesure 212

Accompagner les actions innovantes dans les secteurs d'activités traditionnels

Déploiement de la marque Valeurs Parc

La marque «Valeurs Parc naturel régional» commence à être déployée dans le Médoc. Elle vise à valoriser et mettre en réseau les professionnels locaux qui portent les valeurs du Parc, soit des professionnels soucieux de contribuer au développement durable du Médoc ! La commission Marque a fixé 4 premiers produits ou prestations à étudier. D'ores et déjà, 2 référentiels sont validés: les visites accompagnées et le miel. D'autres sont en à l'étude : huile, vin, restauration...



OBJECTIFS

- Élaborer une stratégie de labellisation «Valeurs Parc» et un déploiement progressif de la marque sur le territoire
- Valoriser les ressources et savoir-faire locaux.
- Mettre en avant les acteurs économiques locaux par une labellisation de leur travail et de leur attachement au territoire.
- Déployer une communication générale de la marque ainsi qu'un plan de communication à destination des bénéficiaires.
- Animer le réseau de bénéficiaires de la marque.

4

professionnels bénéficiaires de la marque «Valeurs Parc»

2

Grands Pique-nique organisés



LES ACTIONS MENÉES

- > 2020
Élaboration de la stratégie de déploiement pour les 5 années à venir.
- > 2020
Organisation du premier Grand Pique-Nique. 150 personnes réunies à l'étang de la Levade - **Sainte-Hélène**.
- > 2020
Validation des référentiels «prestations accompagnées» et «miel» en commission nationale marque.
- > 2021
Audit et marquage des premiers bénéficiaires : CPIE-Médoc, Écoacteurs en Médoc, Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine, La Cuisine de L.
- > 2021
Réalisation de deux vidéos promotionnelles.
- > 2021
Création d'un kit de communication à destination des bénéficiaires.
- > 2022
Organisation du deuxième Grand Pique-Nique à **Saint-Christoly**.



La Charte du Parc

Mesure 211

Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie de proximité, l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

Je consomme Médoc

En 2020, la situation exceptionnelle due à l'épidémie de Covid 19 a conduit le Parc à travailler avec les acteurs du développement économique du territoire au lancement d'une campagne de communication pour inviter les Médocains à consommer local dans la continuité de la dynamique qui s'est spontanément installée pendant le confinement.

OBJECTIFS

- Créer un élan de solidarité durant la crise de Covid-19 afin de soutenir les producteurs en vente directe, commerçants, artisans et entrepreneurs médocains.
- Favoriser l'activité économique locale et les circuits courts.
- Sensibiliser les habitants à l'impact environnemental de leurs consommations.

+3000

affiches et stickers diffusés par les associations de commerçants sur tout le territoire

LES ACTIONS MENÉES

> Élaboration d'une campagne de communication par une agence de communication locale.

- Création de trois affiches et stickers «C'est décidé, je consomme Médoc»
- Relais de la campagne sur les réseaux sociaux, dans la presse quotidienne régionale et à la radio : France Bleu Gironde et Aqui FM.

2020



Voix histoires
écrites ici.



Retrouvez-nous consommer sur
pnr-medoc.fr/conso-local



Voix histoires
écrites ici.



Retrouvez-nous consommer sur
pnr-medoc.fr/conso-local



Voix histoires
écrites ici.



Retrouvez-nous consommer sur
pnr-medoc.fr/conso-local



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Président du Comité de
Pilotage : Franck Laporte

La Charte du Parc

Mesure 211

Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie de proximité, l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire

Mesure 212

Accompagner les actions innovantes dans les secteurs d'activités traditionnels

Animation et gestion du programme européen LEADER

Le Parc naturel régional Médoc a porté le programme européen LEADER 2014-2020. Le territoire a ainsi pu bénéficier d'une enveloppe de plus de 1,8.m€ pour développer des projets locaux. Grâce aux fonds européens, ce sont plus de 60 projets qui ont vu le jour et ont permis de renforcer l'attractivité du territoire tout en préservant son caractère rural et authentique.



OBJECTIFS

- Animer et gérer le programme LEADER 2014-2020
- Préparer le programme LEADER 2021-2027



FOCUS SUR UN PROJET FINANCÉ PAR LEADER

> Le projet de régie maraîchère de la Mairie de Cussac-Fort-Médoc

Objectif : développer la régie maraîchère communale dans le but d'approvisionner la cantine scolaire et de développer l'autoproduction via des jardins partagés et des potagers individuels.

La régie agricole est installée en centre bourg, 5 000 m² sont en culture maraîchère biologique par l'organisme de certification Ecocert. Elle approvisionne le restaurant scolaire depuis mai 2019. Les surplus de production abondent les paniers solidaires de l'aide alimentaire de la commune. Le restaurant du village «Le Bontemps» se fournit également auprès de la régie. Les légumes cultivés sont issus de semences certifiées bio et les plants sont réalisés par le maraîcher communal : les variétés sélectionnées privilégient la qualité gustative et la qualité sanitaire des plants est contrôlée dès le moment des semis. La régie existe depuis 2019, l'aide LEADER votée en 2022 va permettre à la commune d'apporter de nouveaux équipements au site pour atteindre l'objectif, d'ici 2024, d'atteindre un taux de 100% des denrées maraîchères consommées au restaurant scolaire qui soient issues de la production municipale en circuit ultra-court.

Financement
LEADER
20 000€

60

projets financés par les fonds européens LEADER, tels que :

- Création du domaine départemental de Nodris | CD33
- Construction du centre aquatique de Lesparre | Communauté de communes Médoc Cœur de presqu'île
- Maison des producteurs | Les Fermiers toqués
- Développement de l'aquaculture dans les marais du Médoc | CREA
- Construction de la recyclerie | SMICOTOM
- Open Art Go | Semaine de l'art
- Odyssée de la rose | Cave coopérative La Rose Pauillac
- Création d'un pôle de compétences entre acteurs associations | Fédération Médoc Initiatives
- Tiers lieux de Montalivet | Le Cube
- Écolieu d'habitats innovants et participation citoyenne | EH!CO





Première édition du Grand Pique-Nique organisé à l'étang de la Levade, le 3 septembre 2020 (Sainte-Hélène).

D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022

 Participation à l'incubateur ESS du réseau Médoc tiers-lieux, mise en lien avec les financeurs régionaux ESS et européens LEADER, organisation de temps d'échanges avec les communes ayant un projet de tiers-lieux...

 Réalisation d'un diagnostic de l'Économie Sociale et Solidaire du Médoc avec la Chambre Régionale de l'ESS dans le but de créer une culture commune de ce secteur, de regrouper méthodes, outils et expériences afin de stimuler le développement de la filière sur le territoire.

 Organisation du Grand pique-nique du Parc, une animation annuelle se déroulant au mois de septembre qui invite les participants à venir découvrir la marque Valeurs Parc et ses bénéficiaires à travers une programmation familiale et conviviale. 2020 : Sainte-Hélène - 2022 : Saint-Christoly.

 Préparation de la candidature aux fonds européens LEADER pour 2021-2027. Un nouveau programme de fonds européens va être confié au territoire pour un montant de 3,8M€

...





TOURISME DURABLE

Avec ses plages de sable fin, son vignoble à la renommée mondiale, ses immenses espaces naturels, sa proximité à la Métropole bordelaise... le Médoc est un territoire très prisé des clientèles touristiques, comme en attestent les plus de 7 millions de nuitées chaque année.

Pour préserver notre territoire de la dégradation potentielle des milieux naturels ou des conflits d'usage liés à la forte fréquentation, le Parc naturel régional Médoc s'engage depuis sa création dans la structuration et la promotion d'un tourisme durable et responsable. Il favorise des offres et des pratiques respectueuses du territoire et de ses milieux.

Cette stratégie répond également à un vrai mouvement de fond suscité par le contexte économique et environnemental mais également par le changement d'habitudes de consommation des clientèles touristiques qui rendent les pratiques du tourisme durable très en vogue et en progression constante depuis quelques années déjà.



«Je suis convaincue que le Médoc a tout à gagner sur la voie du tourisme durable, il en a tous les atouts et composantes nécessaires. Le Parc contribue à l'accélération de cette transition par le portage de projets innovants et l'accompagnement des acteurs. Depuis 3 ans, déjà plusieurs projets structurants ont été menés et nous comptons poursuivre dans cette voie.»

Pascale Got,
Vice-Présidente du
Parc naturel régional Médoc

Installation de bornes de réparation vélos

Avec son important maillage d'itinéraires cyclables, le Parc naturel régional Médoc est prisé des cyclistes. Pourtant, la réparation des vélos, que ce soit sur des secteurs isolés en pleine nature ou dans des centres urbains non couverts par des réparateurs agréés est une problématique importante. C'est pourquoi, le Parc naturel régional Médoc a lancé deux Appels à Manifestation d'Intérêt pour doter ses communes membres de bornes de réparation vélos permettant aux usagers d'effectuer des réglages et des petites réparations, quelle que soit l'heure et le jour, gratuitement et en totale autonomie.

OBJECTIFS

- Répondre à un manque identifié dans le schéma départemental du tourisme et le schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes
- Proposer un nouveau service aux cyclistes
- Favoriser les déplacements à vélo
- Mailler le territoire du Parc

LES ACTIONS MENÉES

2020
2021

- > Lancement fin 2020 d'un premier Appel à Manifestation d'intérêt auprès des communes du Parc.
- > Commande et installation en 2021 de 14 bornes.
- > Lancement fin 2021 d'un second Appel à Manifestation d'intérêt auprès des communes du Parc.
- > Commande et installation en 2022 de 10 nouvelles bornes.
- > Maintenance, avant la saison touristique, de l'ensemble des bornes installées en 2021.

24

bornes de réparation installées

20

communes équipées :
Baignan-Prignac, Carcans-Maubuisson, Castelnau-de-Médoc, Cussac-Fort-Médoc, Gaillan-en-Médoc, Labarde, Lamarque, Le Porge, Le Verdon-sur-Mer, Listrac-Médoc, Ludon-Médoc, Margaux-Cantenac, Moulis-en-Médoc, Naujac-sur-Mer, St Germain d'Esteuil, St Julien-Beychevelle, Ste Hélène, Salaunes, Saumos et Talais



La Charte du Parc

Mesure 331

Faire émerger la destination Médoc par la coordination des offres locales et l'affirmation d'un socle d'image commun

Conception de supports de promotion innovants

Bien qu'étant très prisé des touristes, le Médoc ne renvoie pas une image complète des facettes qu'il a à offrir, parfois même auprès de ses propres habitants. Afin d'y remédier et de diversifier ses modes de promotion et de valorisation du territoire, le Parc naturel régional Médoc a souhaité depuis sa création se doter de nouveaux outils originaux et innovants.

OBJECTIFS

- Renforcer l'image du Médoc
- Valoriser les richesses méconnues du territoire
- Diffuser des messages de prévention
- Impliquer les habitants dans la promotion de la destination
- Disposer d'outils de promotion originaux et participatifs

LES ACTIONS MENÉES

- > Conception du livre Bonjour Médoc et de sa carte illustrée en co-édition avec l'agence bordelaise 2 Degrés qui a effectué une résidence sur le territoire pour s'imprégner du Médoc, le découvrir et rencontrer acteurs locaux et habitants.
- > Création de la carte «Les balades du Parc» valorisant l'ensemble des balades faisant l'objet de topoguides de randonnée.
- > Réalisation d'un film de valorisation de la destination, de sa version courte et de 4 capsules vidéo thématiques de promotion. 
- > Création de l'application mobile Mon Médoc, téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store.

3000

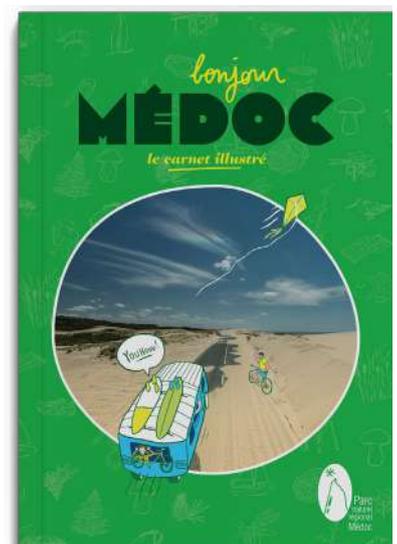
exemplaires du livre Bonjour Médoc édités et diffusés dans les librairies et points presse du Médoc et de la métropole bordelaise

6

vidéos promotionnelles réalisées

12 000

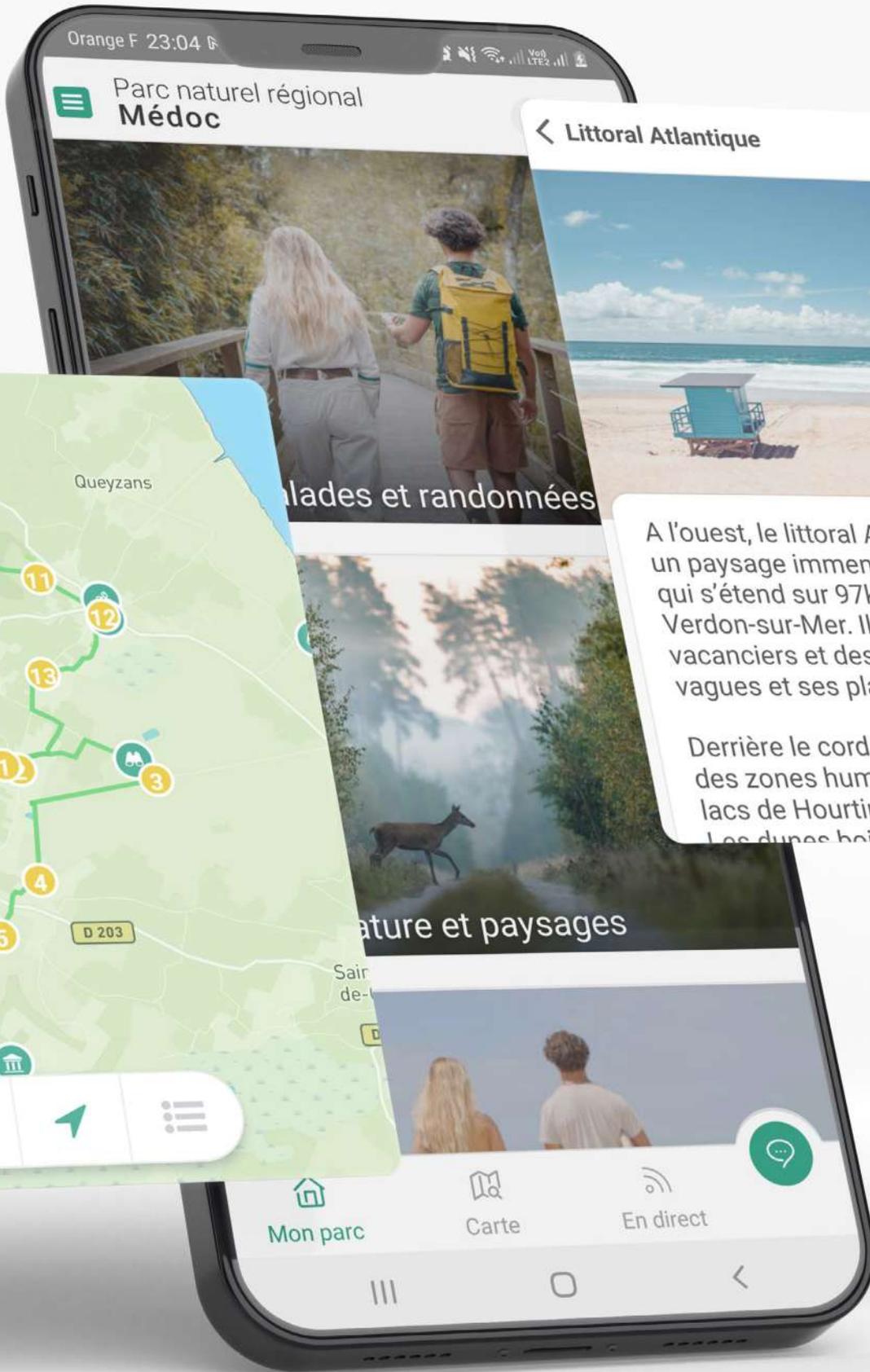
exemplaires de la carte des balades du Parc diffusés



Mon Médoc, l'application officielle du Parc naturel régional Médoc téléchargeable sur Google Play et Apple Store.

- ① Une sélection d'itinéraires de randonnée et de balade, des informations sur les paysages, la faune, la flore, la gastronomie, des propositions d'activités respectueuses des valeurs du Parc, des prestataires touristiques engagés...
- ① La possibilité d'échanger et de participer à la vie du Parc : partager des observations, poser des questions, s'engager dans des projets participatifs, dialoguer au sein de communautés thématiques...
- ① Des informations en temps réel sur la vie du Parc : agenda des animations et sorties, points de vigilance, actualités du Parc...





Orange F 23:04

Parc naturel régional Médoc

Littoral Atlantique

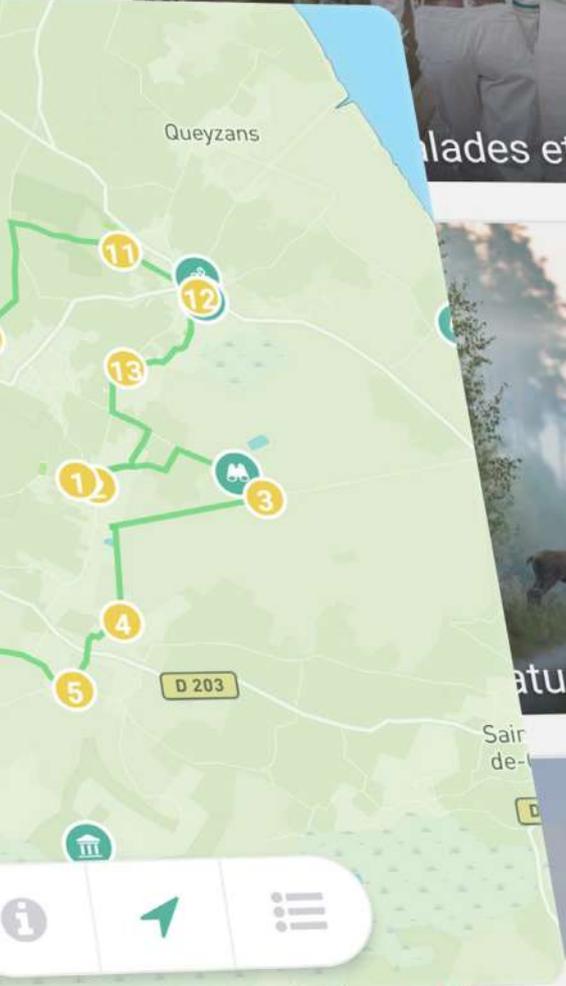


Plades et randonnées



A l'ouest, le littoral Atlantique offre un paysage immense et rectiligne qui s'étend sur 97km du Porge au Verdon-sur-Mer. Il est bien connu des vacanciers et des surfeurs pour ses vagues et ses plages à perte de vue !

Derrière le cordon dunaire se trouvent des zones humides et les grands lacs de Hourtin-Carcans et Lacanau. Les dunes boisées les plus hautes et



Queyzans



Nature et paysages



Mon parc

Carte

En direct

Organisation du Forum du tourisme

La structuration et la promotion d'un tourisme durable et responsable, favorisant des offres et des pratiques respectueuses du territoire et de ses milieux passe bien entendu par les actions déployées par ses acteurs institutionnels. Mais elles dépendent surtout de l'offre proposée et des messages diffusés par les professionnels du tourisme médocains, premiers ambassadeurs de la destination. Il est donc indispensable qu'ils s'imprègnent de la culture Parc, qu'ils découvrent ce que représente le tourisme dans un Parc et qu'ils tendent vers des pratiques responsables.

OBJECTIFS

- Diffuser auprès des professionnels du tourisme la culture « Tourisme dans un Parc naturel régional ».
- Accompagner la transition vers des pratiques responsables
- Valoriser les acteurs locaux ayant des pratiques vertueuses
- Porter à connaissance des acteurs touristiques locaux les évolutions du secteur du tourisme (nouvelles attentes des clientèles, nouvelles tendances, conséquences des pratiques observées...).
- Permettre aux acteurs touristiques de se connaître, de connaître leurs offres respectives et de tisser du lien.

3

Forums du tourisme organisés

115

participants en moyenne

140

vues en replay en moyenne sur la chaîne Youtube du Parc

LES ACTIONS MENÉES

- > Forum du tourisme 2019 organisé à **Vendays-Montalivet** sur la thématique « Sur les chemins de l'écotourisme ».
- > Forum du tourisme 2020 organisé en visio sur la thématique « Un renouveau à construire »
- > Forum du tourisme 2021 annulé pour cause de restrictions sanitaires
- > Forum du tourisme 2022 organisé à **Saint-Seurin-de-Cadourne** sur la thématique « Consommation touristique, sportive et récréative des espaces naturels » 



D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022

 **Intervention du Parc lors de la quinzaine du tourisme durable** organisée en 2022 par l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud

 **Acquisition d'éco-compteurs et réalisation de comptages de fréquentation** sur des itinéraires de randonnée pédestre et cyclable

 **Conventionnement avec 10 fédérations sportives** et affinitaires pour mener des actions et projets concertés

 **Conception d'une « mallette événements »** mise à disposition des organisateurs d'événements sportifs et constituée d'un guide d'accompagnement des organisateurs d'événements, d'une charte d'engagement des organisateurs, de vidéos de sensibilisation et de matériel à prêter

 **Réalisation d'un diagnostic de la filière tourisme équestre** et mise en place d'un plan d'actions

 **Participation à la création d'itinéraires de randonnée pédestre, cyclable et équestre** et notamment du chemin d'Amadour

...





AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation, le Parc naturel régional Médoc, à travers sa Charte, affiche une volonté de relocaliser la production et la consommation sur le territoire tout en développant des pratiques favorables à la biodiversité et aux paysages.

En 2021, le Parc s'est engagé dans la démarche de Projet Alimentaire de territoire (PAT), qui a permis collectivement, notamment entre collectivités, agriculteurs et partenaires agricoles, d'identifier 4 enjeux prioritaires sur le territoire :

- Soutenir et valoriser les activités d'élevage
- Faciliter l'installation, la reprise agricole mais aussi soutenir les producteurs
- Organiser les circuits courts et de proximité
- Faciliter l'accès à une alimentation de qualité, diversifiée et équilibrée pour tous



« C'est le bon moment pour notre territoire de s'inscrire véritablement dans les circuits courts pour Vivre, Travailler et Consommer local »

Alexandre Pierrard,
Vice-Président du Parc naturel régional Médoc

Du bio et local dans les cantines scolaires

Depuis 2016, le Parc naturel régional Médoc est engagé dans un accompagnement des collectivités vers des pratiques plus durables et notamment l'introduction de produits locaux dans les cantines scolaires. En 2021, le Parc s'est engagé avec Interbio Nouvelle-Aquitaine à poursuivre cet accompagnement et à le renforcer en aidant les communes à atteindre les objectifs de la loi Egalim : 50% de produits bio et locaux dans les menus



OBJECTIFS

- Trouver des fournisseurs qui proposent du bio et ou du local
- Maîtriser les coûts
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

5

cantines scolaires accompagnées
chaque année :
2019-2020 : **Arsac, Avensan, Macau, Queyrac, Salaunes**

2021-2022 : **Talais, Naujac-sur-Mer | SIVOM Estuaire Médoc** (Ordonnac, Couquèques, Saint-Christoly, Carcans et Lacanau.



LES ACTIONS MENÉES

- > Accompagnement individuel pour les 5 communes de la démarche : diagnostic, plan d'actions et accompagnement à la mise en œuvre des actions
- > Organisation d'ateliers/animations pour les collectivités :
 - Visites chez les producteurs, fournisseurs potentiels
 - Techniques culinaires à l'introduction de produits bio en restauration collective, zoom sur les repas végétariens (1 jour | x8 participants)
 - Animation en 2021 et 2022 de soirées débat, à destination des élus du territoire, présentant la démarche du territoire et permettant de faire le point sur les notions EGAlim, surcoût lié au bio, difficultés d'approvisionnements...

13

communes suivies ou accompagnées
entre 2016 et 2021



Étude de la relocalisation de la filière légume

Le Parc naturel régional Médoc a travaillé en 2022 à la faisabilité de relocaliser les cultures légumières du territoire. Une étude a été commandée à Interbio Nouvelle-Aquitaine et Tercisbio. Une enquête a été réalisée auprès de 15 producteurs et 15 opérateurs de l'aval (coopératives, négociants, transformateurs et distributeurs) pour mieux connaître la filière, évaluer les débouchés locaux potentiels et amorcer de nouvelles organisations locales entre les acteurs.

📌 OBJECTIFS

- Faire un état des lieux de la filière légume plein champ du territoire
- Identifier les exploitations légumières bio et non bio et enquêter les exploitants, afin de comprendre leur fonctionnement, les freins à la relocalisation de la production et aux changements de pratiques
- Étudier le potentiel de relocalisation de la filière en enquêtant des acteurs clés locaux pour évaluer les débouchés potentiels : employeurs, transformateurs locaux. Quel est alors le potentiel de transformation et de vente en local ? Quelles solutions pour l'approvisionnement local ?
- Amorcer de nouvelles organisations locales entre les acteurs

≡ LES ACTIONS MENÉES

- > Lancement de l'étude : état des lieux de la filière légume plein champ du territoire / Étude du potentiel de relocalisation de la filière
- > Présentation des résultats de l'étude auprès des producteurs interrogés et partenaires de la démarche. Plusieurs pistes d'actions identifiées : rendre accessible les marchés d'été du littoral pour les maraîchers diversifiés / développer une filière ultra frais pour la distribution locale (grandes et moyennes surfaces) / Étudier la faisabilité de la création d'un outil de surgélation bio / Mettre en avant l'identité locale à travers la mise en place de la marque « Valeurs Parc » sur les produits transformés
- > Organisation de deux ateliers pour tester deux pistes d'actions identifiées.

45

légumes différents cultivés par les maraîchers du territoire

730

terrains de foot ! C'est équivalent des surfaces consacrées à la production de légumes sur le territoire.





Un atelier pour apprendre à cuisiner végétarien

La loi Egalim a introduit l'obligation de proposer un menu végétarien hebdomadaire dans l'ensemble de la restauration scolaire à partir du 1^{er} novembre 2019. Pour certaines équipes, c'est un énorme changement !



*Pourquoi supprimer la viande des menus une fois par semaine ?
quelle recette proposer ? comment se renouveler ?*



Le Parc naturel régional Médoc organisait en juin 2022 une journée de formation à destination des professionnels de la restauration collective.

Accueillis par le restaurant scolaire de Lacanau, 8 cuisiniers ont passé la matinée à préparer 2 entrées, 2 plats et 2 desserts à base de protéines végétales. Une journée conviviale, instructive et gourmande ! Grâce aux conseils du formateur et aux partages d'expériences, les participants ont acquis de nouvelles méthodes pour diversifier les protéines et enrichir leurs menus.

«Je suis agréablement surprise ! J'étais sceptique mais je suis venue et les plats que nous avons préparés sont bons, faciles à réaliser et peuvent convenir aux enfants. Je vais essayer quelques recettes».

La mayonnaise industrielle est grasse et souvent coûteuse. La formation a révélé une alternative : La Fayonnaise ! on remplace les œufs par des haricots blancs. Plus saine, la fayonnaise est nettement moins grasse et plus riche en protéines que sa copine. Promesse du Chef : les enfants n'y voient que du feu, et les adultes aussi !

Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques «Prairies et parcours»

Le Parc naturel régional Médoc organise depuis 2021 le Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours. Le Concours recherche le meilleur équilibre entre la qualité fourragère d'une prairie et sa diversité végétale. Il se donne pour ambition de rassembler acteurs de l'agriculture et de l'environnement sur le terrain et, au-delà, de sensibiliser de larges publics à l'importance de l'agriculture pour le maintien de la biodiversité, la préservation des paysages et l'attractivité des territoires.



OBJECTIFS

- Valoriser les pratiques agricoles favorables au maintien de la biodiversité et des paysages emblématiques du territoire
- Communiquer sur les activités d'élevage et améliorer leur image

70

espèces végétales observées dans la prairie lauréate en 2021

9

éleveurs ont participé au concours depuis 2021



LES ACTIONS MENÉES

- > Constitution d'un jury d'experts : un botaniste, un agronome, un expert faune et un paysagiste, pour échanger avec les éleveurs et évaluer les prairies présentées.
- > Organisation de 2 remises de prix qui ont permis de valoriser l'ensemble des participants, leurs bonnes pratiques et leurs productions.
- > Réalisation d'une exposition sur l'élevage médocain avec des portraits de tous les éleveurs participants.



D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022

 **Développement de l'écopastoralisme :**
création d'un guide pratique et organisation des rencontres de l'écopastoralisme

 **«À la rencontre des producteurs»,** organisation de visites à la ferme pour faire découvrir les éleveurs du territoire et inviter les habitants à consommer local en privilégiant les circuits courts

 **Valorisation de la filière bovine locale :**
rencontre entre éleveurs et bouchers

 **Création, diffusion et mise à jour de l'annuaire des producteurs**





SANTÉ & SOCIAL

La mission Santé & Social s'attache aux préoccupations quotidiennes des médocaines et médocains. Sa priorité est de proposer un Contrat Local de Santé permettant de répondre aux enjeux du territoire en terme d'accès aux soins mais aussi de prévention globale.

Aujourd'hui la santé ne peut plus être pensée par son seul prisme. Elle est présente dans toutes les politiques publiques telles que l'environnement, les transports, le social etc. Chacun et chacune a le droit fondamental de « bien vivre sur son territoire ». L'innovation est importante en terme de politiques sanitaires et sociales pour apporter des contributions visant à certes palier aux difficultés actuelles mais aussi préparer l'avenir. Le Parc soutient pleinement les actions répondant à ces enjeux avec notamment la création d'un fonds dédié.

Comment continuer à travailler sur ces sujets majeurs ? Le partage d'expériences, d'informations, la mutualisation, la coopération sont autant d'actions que la mission anime et dynamise avec les différents partenaires du territoire. Il est indispensable de poursuivre. Des solutions opérationnelles sont déjà en place, elles doivent se poursuivre et de nouvelles émerger avec les élus locaux véritables maillons importants pour améliorer la vie des populations le plus en proximité possible.



« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

« Avec les élus, améliorer la vie des populations le plus en proximité possible »

Virginie Jouve,
Vice-Présidente du Parc
naturel régional Médoc



La Charte du Parc

Mesure 232

Renforcer la démarche locale de promotion de la santé dans un enjeu de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé.

Formation premiers secours en santé mentale

En 2021, le Parc organisait pour la toute première fois sur le territoire une formation aux premiers secours en santé mentale. Animée par l'association Rénovation et organisée afin de répondre aux objectifs du Contrat Local de Santé (CLS), la formation a réuni de nombreuses personnes soucieuses de se former pour repérer et accompagner au mieux les habitants nécessitant une aide. L'épidémie de Covid-19 a en effet mis le moral de la population à rude épreuve. Avec cette formation, le Parc naturel régional Médoc a souhaité agir afin de prévenir la fragilisation des habitants.



OBJECTIFS

- Monter en compétence les acteurs du territoire pour intervenir en proximité et de manière adaptée auprès des habitants.
- Avoir un réseau local de secouristes en santé mentale.

84

personnes formées de 2021 à 2022



LES ACTIONS MENÉES

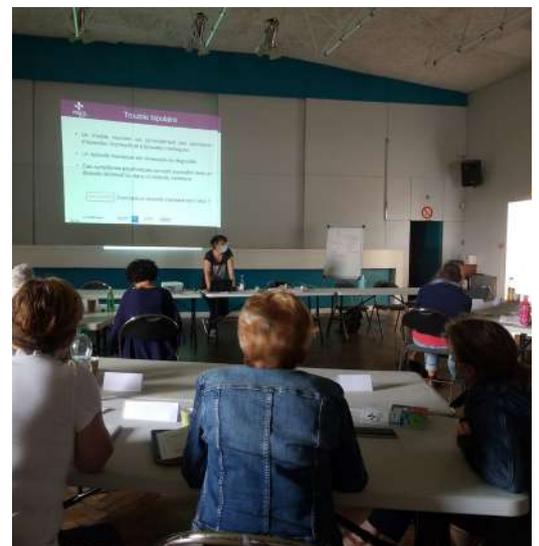
> Organisation de trois sessions de formation à **Saint-Laurent-Médoc**, à destination des élus et partenaires locaux. 42 personnes formées à :

- détecter les signes avant-coureurs pouvant indiquer une souffrance psychique
- mieux appréhender les différentes situations
- développer une aisance relationnelle pour écouter, rassurer et donner des informations appropriées
- agir pour apporter un soutien immédiat

> Organisation de 3 sessions de formation seniors en étroite collaboration avec les communes d'accueil **Lacanau, Saint-Aubin-de-Médoc et Pauillac**.

6

formations organisées de 2021 à 2022



2021

2022

La Charte du Parc

Mesure 232

Renforcer la démarche locale de promotion de la santé dans un enjeu de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé.

Calendrier Santé- environnement

En 2019 est né le besoin de communiquer sur l'impact que peut avoir la qualité de l'environnement sur la santé. Avec le calendrier, le Parc voit l'opportunité de créer un document de sensibilisation qui puisse rentrer dans les foyers et apporter une information nouvelle chaque mois tout au long de l'année. Le calendrier est créé dans le cadre d'une démarche participative et citoyenne. Aux côtés de professionnels de l'environnement et de la santé, des habitants volontaires se réunissent chaque année de mars à septembre pour mener à bien ce projet. Leur regard permet de rendre l'information accessible au plus grand nombre.



OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux informations pour permettre à chacun d'être et de rester en bonne santé.
- Prendre soin de soi tout en préservant l'environnement.
- Promouvoir les richesses du territoire.

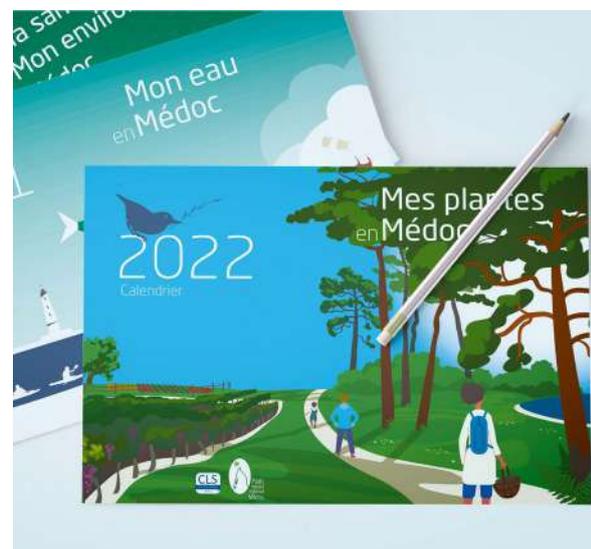
4

calendriers édités



LES ACTIONS MENÉES

- > Réalisation du calendrier 2020 «Ma santé, mon environnement en Médoc». 5000 exemplaires distribués lors de l'Assemblée Médocaine 2019 et dans les mairies.
- > Réalisation du calendrier 2021 «Mon eau en Médoc». 10 000 exemplaires distribués gratuitement aux habitants en Mairie, aux partenaires et lors de manifestations.
- > Réalisation du calendrier 2022 « Mes plantes en Médoc». 15 000 exemplaires distribués gratuitement aux habitants en Mairie, aux partenaires et lors de manifestations.
- > Réalisation du calendrier 2023 «Bouger, faire du sport en Médoc». 15 000 exemplaires distribués gratuitement aux habitants en Mairie, aux partenaires et lors de manifestations.
- > Déclinaison des calendriers sous forme de livrets thématiques téléchargeables sur le site pnr-medoc.fr.



Soutenir les associations, une action du Contrat Local de Santé

Une action de soutien aux dynamiques associatives locales a été mise en place au sein de la mission santé social. Elle est déployée en direction d'associations qui participent par leurs initiatives à la mise en œuvre des dispositions de la Charte du Parc et du Contrat Local de Santé. L'aide financière octroyée fait l'objet d'une convention. Différentes conventions ont ainsi été passées en 2021 avec des associations médocaines. Il s'agit de favoriser la connaissance de ces associations et d'apporter un appui au déploiement de leurs activités. Cela se fait en facilitant leur ancrage territorial et en en cohérence avec les dynamiques existantes.

Les associations soutenues par le Parc naturel régional médoc en 2021 :

Agir contre les Violences Faites aux Femmes (ACV2F).

L'association accueille, écoute et accompagne les femmes victimes de violences conjugales, informe et sensibilise les personnes relais.

Mots. L'association aide et accompagne les professionnels de santé en difficulté.

Les Compagnons bâtisseurs

Nouvelle-Aquitaine œuvrent pour le mieux-être des personnes défavorisées en agissant sur l'amélioration de leur habitat et leur insertion professionnelle.

La Fédération Médoc initiatives

favorise la professionnalisation, la consolidation et le développement des associations médocaines.



Le Contrat local de Santé animé par le Parc s'articule autour de 4 axes forts :

Axe 1 - Développer et renforcer des environnements favorables à la santé

Axe 2 - Améliorer la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et soutenir l'accompagnement à la parentalité

Axe 3 - Renforcer l'accessibilité et le recours aux services de santé de proximité

Axe 4 - Favoriser les solidarités et lutter contre les exclusions



Le comité de pilotage, instance de décision du CLS, réunit les représentants des 19 signataires du Contrat au moins deux fois par an pour suivre et donner les grandes orientations.



Le Contrat Local de Santé a pour objectif de construire avec l'ensemble des acteurs de santé, du social et du médico-social, un projet de santé adapté aux spécificités du territoire afin de conduire des actions qui répondent au plus juste aux besoins de ses habitants.

Les signataires du Contrat Local de Santé :

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Gironde, le Parc naturel régional Médoc, le Conseil départemental de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'AAPAM, l'ADAPEI 33, l'association Rénovation, la CARSAT Aquitaine, le Centre Hospitalier Charles Perrens, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Gironde, la CPAM Gironde, l'Éducation Nationale, l'Hôpital suburbain du Bouscat, la MSA Gironde, le Pavillon de la Mutualité - Clinique du Médoc, les URPS Chirurgiens Dentistes, Masseurs Kinésithérapeutes et Pharmaciens.



Guides et kits des saisonniers

La viticulture, l'agriculture, le tourisme, secteurs économiques emblématiques du Médoc, sont des activités fortement saisonnières. Près de 21 000 travailleurs saisonniers sont employés chaque année dans le Médoc. Afin de faciliter la venue et la vie sur le territoire des travailleurs, le Parc et ses partenaires ont souhaité éditer un guide pratique. Il recense les informations et les services nécessaires à la vie quotidienne et permet de se repérer sur le territoire. Le guide est largement distribué dans les mairies ainsi qu'auprès des employeurs médocains.



OBJECTIFS

- Permettre aux différents travailleurs saisonniers de vivre leur saison sur le territoire par un accès à des informations et à des produits susceptibles de les aider dans leur quotidien.

1300

kits hygiène distribués de 2020 à 2022

11 500

guides diffusés de 2019 à 2022



LES ACTIONS MENÉES

- > Création du guide des saisonniers et distribution via les employeurs, les collectivités et les associations d'accompagnement et d'entraide.
- > Mise à jour du guide.
- > Traduction du guide en 4 langues : Roumain, Anglais, Espagnol et Italien.
- > Création de «Kits Hygiène» donnés aux travailleurs saisonniers de la viticulture et du tourisme confrontés à des difficultés d'accès à l'hygiène (dentifrice, brosse à dents, savon, etc.).



**GUIDE DES
SAISONNIERS
EN MÉDOC**



D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES DE 2019 À 2022

 **Animation du Contrat Local de Santé et accompagnement des porteurs de projets** : création de La Parenthèse (...) Rose (Rose Médoc), labellisation Maison Sport Santé de la CPTS Sud Médoc ...

 **Développement d'un plan d'action Santé-Environnement**

 **Développement d'actions pour améliorer la santé dans le logement**

 **Établissement de partenariats pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie sur le territoire** : l'UDCCAS pour la lutte contre les exclusions, ACV2F pour la prise en charge des femmes victimes de violences, FMI pour un soutien aux dynamiques associatives locales, l'ANEFA sur le volet des saisonniers agricoles

 **Organisation de la restitution des résultats de l'enquête sur l'offre de soins de premiers recours**

 **Accompagnement des élus en tant qu'acteurs clés dans la santé des habitants**

...





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ

Lors de l'écriture de la Charte, un premier bilan énergétique du territoire a permis de poser les bases d'une stratégie de transition énergétique. Souhaitant diminuer son impact sur le climat et participer au développement économique du territoire, les acteurs locaux ont défini une stratégie ambitieuse qui se doit de contribuer prioritairement à la réduction des consommations d'énergie et d'aider au bon développement intégré des énergies renouvelables. Parallèlement aux travaux sur la transition énergétique, le Parc souhaite accompagner les collectivités locales dans le déploiement de nouvelles solutions de mobilités. Ces actions permettront d'une part de diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en participant par exemple au développement de la pratique cyclable quotidienne, d'autre part de permettre à tous d'avoir accès à des mobilités choisies, en aidant à la construction d'un schéma des mobilités.



« Pour lutter contre le changement climatique, la transition énergétique est indispensable. Réduire notre consommation énergétique et favoriser un meilleur confort de vie dans les logements sont les premiers leviers à actionner. À travers cette nouvelle mission du Parc, il s'agit de doter le territoire des outils nécessaires à cette transition. »

Sophie Brana,
Vice-Présidente du Parc
naturel régional Médoc

La Charte du Parc

Mesure 131

Dispenser une éducation et une pratique à la sobriété énergétique

Mesure 232

Renforcer la démarche locale de promotion de la santé dans un enjeu de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé

Mesure 122

Adapter l'habitat aux besoins économiques, sociaux et environnementaux

La Maison Éco-mobile

Avant la création de la mission «transition énergétique-mobilité» du Parc en 2021, la mission «Santé social» avait préfiguré plusieurs actions avec une attention particulière au volet social des actions. C'est le cas pour «La maison Éco-mobile» qui a été mise en place dans l'objectif d'aller au-devant de publics qui ne sollicitent pas aisément les aides à leur disposition. Animé par le CREAQ, le camion aménagé aborde l'habitat et les conditions d'habiter. Véritable outil de sensibilisation, il permet d'aller au plus près des habitants afin de les informer sur les économies d'énergie et d'eau dans le logement voire de les accompagner techniquement et matériellement.



OBJECTIFS

- Aller au plus près des habitants afin de les sensibiliser, les informer, les former, les accompagner techniquement et matériellement sur toutes les questions liées à la qualité de leur habitat, de la rénovation énergétique à l'occupation du logement
- Repérer les ménages fragiles et proposer un soutien spécifique



LES ACTIONS MENÉES

2019

> Présence du Camion Éco-mobile lors d'événements organisés à **Sainte-Hélène, Saint-Laurent-Médoc et Lesparre-Médoc** (x138 personnes sensibilisées).

> Organisation d'une formation complémentaire «Les postes de consommation dans un logement» à destination des professionnels du secteur social.

2020

> Présence du Camion Éco-mobile à **Pauillac, Castelnau-de-Médoc, Lesparre-Médoc, Macau, Sainte-Hélène, Saint-Vivien de Médoc, Carcans, Lacanau**. (x112 personnes sensibilisées).



13

sessions de sensibilisation animées par le CREAQ sur tout le territoire de 2019 à 2020 via le Camion Éco-mobile



Plateforme de Rénovation Énergétique du Médoc

Afin d'anticiper la création de la mission «Transition énergétique-mobilité» en 2022, le Parc avait saisi l'opportunité du lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région permettant le financement de «Plateforme de rénovation énergétique en devenir». Cette phase test a permis au Parc naturel régional Médoc de calibrer le fonctionnement de cette plateforme en fonction des besoins. Depuis 2021, la Plateforme de rénovation énergétique du Médoc réalise plus de 600 conseils et accompagne une quarantaine de ménages dans leur rénovation globale chaque année.



OBJECTIFS

- Informer et accompagner les habitants, du diagnostic de leur habitat à la réalisation des travaux.
- Accélérer la diminution des consommations d'énergie du secteur résidentiel.
- Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation énergétique.

+600

conseils délivrés par la Plateforme

+40

ménages accompagnés dans la rénovation globale de leur logement jusqu'à la réalisation de leurs travaux



LES ACTIONS MENÉES

- 2020
- > Mise à jour du profil énergétique du territoire
 - > Convention avec le CREAQ pour expérimenter la Plateforme :
 - Information, sensibilisation et accompagnement à distance des ménages à l'existence de la plateforme et aux possibilités de travaux d'économie d'énergie dans les logements.
 - Organisation de permanences sur différentes communes du territoire afin de recevoir les habitants et de les conseiller sur les travaux à réaliser et les aides mobilisables.
 - Réalisation de visites dans les logements.
 - Accompagnement au montage du dossier jusqu'à la phase travaux.
- 2021
- > Poursuite des actions de la Plateforme suite à un bilan 2021 positif.
 - > Organisation d'une soirée d'information à **Saint-Christoly-Médoc**.

VOUS HABITEZ DANS LE MÉDOC ?
Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier et technique gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Des spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous répondent pour des conseils neutres et indépendants sur des thèmes variés :

- Aides financières
- Économies d'énergie
- Rénovation énergétique
- Énergies renouvelables
- Équipements techniques
- Lecture de plans

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?
En appelant la 05 57 95 97 04 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h pour bénéficier d'un conseil téléphonique
En prenant rendez-vous sur creaq.org pour rencontrer un conseiller lors d'une permanence près de chez-vous ou en visioconférence

D'AUTRES ACTIONS DÉVELOPPÉES EN 2022

 Appui à la mise en place d'un service de diagnostic énergétique des bâtiments publics

 **Organisation de petits déjeuners** d'échanges sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, pour les élus et techniciens des collectivités. Animés par l'ALEC. Le Porge (avril 2022) | Saint-Christoly (déc.2021).

 Réponse à l'appel à projet AVELO2 de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) afin de réaliser **un schéma directeur cyclable**

 **Conception d'un guide pratique** sur l'intégration paysagère des dispositifs de production d'énergie renouvelable

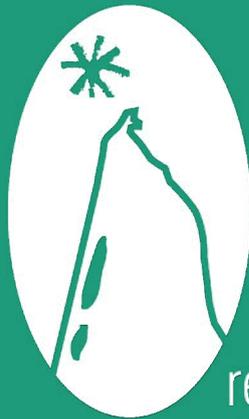


un peu, beaucoup, Médoc

Réalisation : Parc naturel régional Médoc

Crédits photos : Parc naturel régional Médoc, Lycia Walter, Greg Bronard, iStock.

Document imprimé sur du papier recyclé.



Parc
naturel
régional
Médoc

Toute l'actualité du Parc sur :

pnr-medoc.fr



Nos histoires s'écrivent ici...

21 rue du Général de Gaulle,
33112 Saint-Laurent-Médoc
05 57 75 18 92

contact@pnr-medoc.fr